VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 24 FEVRIER 1914 NUMERO 41

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-4265

DIEU ET MON DROIT

LA VRAIE VOIE....

Le "Social Service Council of Manitoba" a demandé au premier ministre de préciser par écrit sa réponse à la délégation qui lui demanda d'accorder aux municipalités le pouvoir de supprimer tous les débits de liqueurs enivrantes ou d'en limiter le nombre. Le premier ministre a accédé à ce désir et les journaux viennent de publier sa réponse d'une importance capitale.

Sir Roblin y déclare que lui et ses collègues croient l'opinion publique mûre pour l'adoption d'une loi qui remettrait aux municipalités le droit de supprimer les débits de boisson—en gros ou en détail—ou d'en limiter le nombre dans leur territoire.

Très bien. Ce serait même excellent si le paragraphe suivant ne contenait quelques mots à mine rébarbative et inquiétante.

L'exercise de ce droit de suppression des débits ou de limitation de leur nombre s'exercerait "in a way that would be defined by law".

* * *

Il est évident et cela n'a jamais échappé aux observateurs clairvoyants qu'avec notre système actuel tout effort contre l'alcool se réduit à peu de chose. Notre commission des licences est le pire des obstacles contre lesquels se heurtent toutes les forces de la tempérance. Tout travail sera vain ou à peu près aussi longtemps que dépendra des trois commissaires qui siègent à Winnipeg l'obtention ou le rejet d'un permis de vente de boissons enivrantes.

Cette commission des licences est dans son essence même une institution ridicule et constitue un défi au bon sens. Pareil corps ne serait pas toléré dans un autre domaine.

* * *

Sainte-Rose du Lac, dans le nord de la province, s'oppose à l'octroi d'une licence. Trois commissaires qui peutêtre ne connaissent cet endroit que de nom décideront si la licence sera accordée. Le même fait peut se répéter pour Grande Clairière, située à l'autre coin de la province. De même pour Letellier, Saint-Jean-Baptiste Sainte-Anne des Chênes, Saint-Claude, etc. La voix des citoyens de tous ces villages est nulle. Ils savent bien ce qui convient à leur région souvent tout à fait inconnue des commissaires. C'est vrai. N'empêche que les commissaires, siègeant à Winnipeg, feront la pluie et le beau temps. Qu'on n'invoque pas les moyens d'opposition mis à la disposition des adversaires de la buvette. L'expérience est là pour démontrer le mépris qu'en font les commissaires.

Pareil système appliqué dans un autre domaine de faits soulèverait une tempête. Son absurdité et son iniquité sauteraient aux yeux de tous. Imaginez les habitants de Letellier, Saint-Jean-Baptiste ou n'importe quel autre centre manitobain, venant mendier de trois commissaires siègeant à Winnipeg la permission de réparer leurs routes, de construire des écoles! Quelles récriminations, et combien justes, ils feraient entendre! Pourtant ce serait une commission dans le genre de celle des licences.

* * *

Remettre aux municipalités le contrôle des débits de boissons le droit de les supprimer, ou d'en limiter le nombre comporterait la disparition de la commission des licences ou au moins une réduction quasi complète de ses pouvoirs. A ce compte la réforme serait du meilleur aloi et tout à la louange du gouvernement. Mais, qu'on ne l'oublie pas. Il faut une réforme franche. On ne doit pas retirer d'une main ce qui aura été donné de l'autre. L'action de chaque municipalité ne devra être aucunement entravée. Rien ne doit permettre à un corps étranger, non renseigné et irresponsable, de contrecarrer, pour des motifs plus ou moins avouables, le voeu de la majorité et d'annuler de longs et patients efforts.

Pour que la réforme que laisse espérer le premier ministre soit véritablement efficace, il est nécessaire que les mots "in a way that would be defined by law" ne cachent aucune porte de sortie et ne permette pas aux vendeurs d'alcool d'éviter le jugement direct des électeurs.

* * *

Les progrès de la tempérance dans la province de Québec démontrent l'inestimable valeur du système proposé. Là où il a été en vigueur, on a vu disparaître la buvette et assisté à un regain de prospérité et de crédit. Mais où le gouvernement a maintenu des commissaires de licences, presque tous les efforts, et l'on sait qu'ils n'ont pas été ménagés dans Québec, ont été faits en pure perte.

* * *

Dans sa réponse, le premier ministre se plaint du maigre appui venu des sociétés de tempérance. Nous n'en rechercherons pas la cause. Mais nous retiendrons son engagement à proposer une pareille réforme à la prochaine session si les sociétés de tempérance veulent y préparer l'opinion.

Puisque le premier ministre favorise un moyen efficace de lutte contre l'alcool et ses ravages, il peut compter sur l'appui de l'élément catholique. L'Eglise n'a jamais mesuré son appui à pareil besogne d'assainissement moral et de sauvegarde. Toujours, elle a été au premier rang. Et ce n'est pas au Manitoba qu'elle dérogera à sa mission.

LA SESSION

La législature provinciale a été prorogée vendredi après-midi après une session de neuf semaines. Elle a été assez vivante et la probabilité d'élections générales, l'été qui vient, a donné une importance toute particulière à ses délibérations.

La chambre a discuté d'un peu de tout: finances, éducation, fréquentation scolaire, bons chemins, etc. Elle s'est même plongée jusqu'au cou dans la pureté électorale, sujet qui semble tout à fait en dehors de ses attributions.

De toutes les matières traitées par la législature, deux avaient un intérêt tout particulier pour les catholiques: les amendements au Children's Act et le rappel des fameux amendements Coldwell.

L'honorable Coldwell demandait à la chambre de rendre plus sévères les lois qui pourvoient à ce que les enfants ne vagabondent pas. Dès le début nous avons indiqué à nos lecteurs la nature de ces amendements. Au cours de la discussion, on y a ajouté de légères modifications qui n'en changent nullement le sens.

Les explications du parrain des amendements indiquent qu'ils ne s'appliqueront pas aux enfants catholiques, mais c'est par leur mise en pratique que s'en découvrira le sens exact et la valeur précise.

La chambre n'a pas jugé à propos de rayer des statuts les amendements Coldwell. Elle a renvoyé à six mois la motion de l'opposition. C'est une façon assez peu héroïque de contourner un obstacle gênant.

Leur rappel ne nous eût pas été un chagrin insupportable. Toutes les négociations des catholiques de Winnipeg avec le bureau des écoles ont abouti à un échec. On ne peut pas s'entendre sur leur portée. Le discours de M. Coldwell demandant de renvoyer à six mois la motion de l'opposition n'a pas éclairci la situation. Il n'a pas touché le fonds du débat, il s'est à plaisir tenu dans le vague.

Nous le répétons. Le rappel des amendements ne nous eût pas fait verser des larmes de sang. La comédie a suffisamment duré, les acteurs en ont assez profité. Nous croyons avoir été assez longtemps "livrés, comme disait Mgr l'Archevêque, dans son mandement du 13 avril 1913, à la merci d'interprétations plus ou moins légales d'une loi ou d'amendement à une loi qui deviennent, en définitive, nuls pour nous".

CE QUE FONT NOS DEPUTES

Lundi.—Tout fait prévoir une fin prochaine de la session. On s'attend que la législature sera prorogée avant la fin de la semaine, jeudi ou vendredi. Le feuilleton de la chambre ne comprend rien de bien important. Quelques projets ont encore à subir leur troisième lecture. Le comité leur a déjà conféré la vie.

En quelques minutes, on adopte en comité le projet de remaniement des collèges électoraux. Nulle des suggestions de l'opposition n'est acceptée. Demain, la chambre ratifiera la décision du comité.

Aujourd'hui, elle a voté en première et en seconde lecture un bill autorisant Winnipeg à émettre des débentures au montant de $200,000 pour payer sa part dans le coût de la construction du pont Provencher.

* * *

Mardi.—Journée de routine Nulle question importante abordée. Pas le moindre incident.

* * *

Mercredi.—Décidément l'affaire de Gimli a la vie dure et tient à faire du potin. De nouveau, elle remet aux prises nos législateurs De part et d'autre, on se lance à la face des déclarations assermentées. Le gros du tapage roule autour de M. Molloy, député de La Vérendrye. Il y a quelques jours M. Taylor a lu des déclarations assermentées l'accusant de manoeuvres corruptrices dans l'élection de Gimli. L'une venait de Joseph de Laronde, maître de poste à Oak Point. M. Molloy en lit une du même individu. Elle contredit radicalement la première que d'ailleurs de Laronde déclare fausse et n'avoir jamais faite. M. Mololy critique sévèrement la conduite de M. Taylor

M. Johnson le suit. Lui aussi lit des déclarations assermentées. Elles pleuvent depuis une quinzaine. Et toutes se contredisent, toutes se démentent, toutes se décernent des certificats de fausseté.

M. Taylor répond à ses critiques en produsant un chèque de $7 donné par M. Molloy à Hackland. Ce serait une preuve contre le représentant de LaVérendrye. M. Molloy explique que ce chèque a été donné pour dépenses personnelles. Il ne contient aucune indication.

En troisième lecture, la chambre vote, après une assez longue discussion où l'on ressase beaucoup de vieux arguments, le projet de remaniement des collèges électoraux soumis par le premier ministre.

* * *

Jeudi.—La buvette occupe de nouveau l'attention de nos législateurs. La chambre discute quelques amendements de la droite à la loi régissant actuellement les permis de vente de liqueurs enivrantes, déterminant l'exercice de l'option locale. Ces amendements ne satisfont pas M. Norris et ses amis. Ils les trouvent trop bénins et pour y rémédier proposent quelques sous amendements affectant surtout l'option locale. Seuls les électeurs résidants auraient droit de vote. De plus ils pourraient limiter le nombre des débits de liqueurs et supprimer la vente au détail, c'est-à-dire faire disparaître la buvette.

La droite a rejeté tous ces amendements et fait loi ceux qu'elle proposait.

Vendredi.—La législature a été prorogée cet après-midi à trois heures. Cette session a duré neuf semaines. C'est tout probablement la dernière de ce parlement.

EQUALITY IN CIVIL RIGHTS

Le si bien dénommé *perfide Free Press*, dans son numéro du 17 courant, contient un article intitulé: "A Challenge to Le Manitoba (Un défi au *Manitoba*) où percent sa générosité et sa largeur d'esprit à l'endroit des petits Canadiens-français. Il invite l'organe de l'Honorable Secrétaire Provincial d'accepter un arbitre étranger, éducateur de renom, pour inspecter les écoles bilingues et prouver que dans les dites écoles, nos petits Canadiens apprennent efficacement tout autre chose que l'anglais. Et le crocodile verse des larmes sur l'ostracisme dont nos petits compatriotes sont les victimes condamnés de ce fait à demeurer étrangers à la vie et à la pensée de nos concitoyens anglais.

On se rappelle que plus d'une fois, le même perfide journal s'est plu à reproduire les articles du *Pays*, organe du petit Langlois calomniant de façon aussi lâche qu'absurde l'éducation donnée dans la province de Québec. C'est pourtant de cette terre française de Québec ou des institutions qui lui doivent leur origine que sont sortis et que sortent encore le plus grand nombre des politiciens et des hommes marquants les plus en vue de notre pays: ceux qui savent se faire apprécier *doublement*, parce que seuls à peu d'exception près, au parlement et ailleurs, ils manient les deux langues officielles du Dominion.

Nous ne récriminons pas contre nos hommes d'Etat anglais qui ne savent parler que leur langue maternelle. (Nous les plaignons bien cependant un peu d'ignorer la langue diplomatique par excellence). Mais ce nous est une gloire bien légitime de constater que les Laurier, les Pelletier, les Lemieux, les Bourassa, les Lamarche, et Gouin, les Lavergne les Turgeon, les Gariépy, les Bernier les Chevrier, savent parler plus éloquemment la langue de notre gracieux souverain Georges V que les écrivailleurs ignorants et étroits du *Free Press*.

J'ai dit ignorants et étroits. Cela se passe de commentaires pour ceux qui connaissent à qui nous avons affaire. Je m'explique pour les autres. Le motto du *Free Press* se lit comme suit: Freedom of Trade, Liberty in Religion *Equality in Civil Rights*. Je m'arrête au dernier. Il faut être passablement ignorant pour ne pas savoir que la langue française de par la Constitution qui nous régit, est officielle au Canada, tout à l'égal de la langue anglaise. Il devrait en être ainsi dans chaque province de la Confédération, de par le pacte même de cette dernière, si des hommes mordus par les mêmes préjugés que ceux du *Free Press* ne nous eussent spoliés de nos droits acquis et traités comme les parias en ce qui concerne notre langue et notre foi.

Tous nos concitoyens anglais l'élite surtout, connaissant l'histoire de notre pays sont avec nous pour l'affirmer. Nous avons même un jugement en ce sens rendu par le plus haut tribunal de l'Empire. Mais forts de toutes ces preuves et de notre loyauté nous n'arriverons jamais à convaincre nos ignorants adversaires parce qu'ils sont de ces "sourds qui ne veulent pas entendre". Je veux dire qu'ils ont l'esprit trop étroit pour s'apercevoir qu'ils mentent effrontément en mettant pour devise sous les yeux de leurs lecteurs: Liberté en matière religieuse, Egalité de droits constitutionnels.

Ils nous plaignent et nous trouvent arriérés parce que quatre-vingt-dix pour cent des Canadiens-français au Manitoba se tirent parfaitement d'affaire en anglais et qu'ils n'ont pas dix pour cent des leurs, même dans la boutique du *Free Press*, qui puissent parler convenablement *l'autre langue officielle* du Dominion.

Et il en sera ainsi, au Manitoba, aussi longtemps que nous dirigerons comme nous l'entendrons nos écoles bilingues, et que nos petits Canadiens-français auront une toute autre éducation que celle manifestée en novembre dernier par les élèves du Kelvin! N'en déplaise au *Free Press*, car c'est ainsi que nous Canadiens-français nous entendons la vraie civilisation!

J.-A. C.

ORGANISATION AGRICOLE

(*Article* II)

Cette organisation commerciale agricole existe dans tous les pays d'Europe, et les vieux colons venus de France, de Belgique, de Suisse, etc., doivent nécessairement se rappeler ce qu'était dans leurs chef-lieu de canton: "Une foire d'animaux".

L'éloge d'un tel "système" n'est plus à faire, mais que ce jeune et vaste pays en aurait grandement besoin.

Les gouvernements européens par le ministère du commerce, de l'agriculture, de concert avec l'administration départementale ou provinciale, avec les villes et les communes ont travaillé, travaillent efficacement au développement, à la protection de ces "rendez-vous commerciaux", dont tout esprit sérieux sait l'immense portée.

Je ne sache pas que ces gouvernements jaloux d'un plus grand bien-être national fassent acte d'imbécilité en s'occupant "d'oeuvres" semblables. C'est tout le contraire et nous leur souhaitons le plus d'imitateurs possibles.

Nos villes françaises ont compris de longue date ce qu'était pour elles la création, l'établissement local d'une "foire". Elle leur est en effet une source de revenus, non des moindres, en tirant de ce concours d'hommes, de choses, un mouvement d'affaires inusité dont elle ne peuvent que profiter

Qui n'a point vu de ses propres yeux, ne peut guère se figurer l'entrain, la bonhommie, le brouhaha, l'imprévu qu'amène invariablement et périodiquement cet état de chose qui a nom "Foire".

Les négociants, les commerçants de la ville de Winnipeg prouvent qu'ils ne sont pas insensibles à un genre à peu près identique, à la seule différence près que ce sont les fermiers seuls qui paient. Je veux parler de l'exposition annuelle de juillet. Il est vrai que nombre de nos honorables confrères en agriculture profitent de ce, comment dirais-je? de ces belles et charmantes caresses que la pauvre ville nous fait dans le but évident de soulager quelque peu notre malheureux portefeuille, de faire profiter leurs affaires. De bénéfice pratique on n'en retire pas grand'chose, du moins pour le moment.

Cette petite digression nous permet de constater de visu, ce qu'apporte infailliblement un concours de circonstances d'hommes et d'argent, à la ville qui a le bonheur de posséder une telle institution. Il y a gros à parier que ces aimables commerçants de la ville plus haut mentionnée, feraient tout leur possible pour aider à un mouvement dont ils seraient les premiers à en retirer les bénéfices.

Mais ces "foires", ces réunions de vendeurs et d'acheteurs, ne peuvent devenir l'apanage d'une cité. Elles doivent au contraire s'étendre, se propager, s'implanter de façon à être d'accès facile à tous les fermiers, non d'un district privilégié, mais d'une province, d'un pays dans son entier.

Chaque centre agricole, toute cité, devrait devenir le rendez-vous de ces sortes de réunions de l'offre et de la demande qui une fois dument établies ne pourraient aller que progressant à la satisfaction de ceux-là même qui veulent les railler aujourd'hui.

Pour ceux qui ne connaissent pas: Qu'est-ce qu'une foire? Sans doute un lieu de divertissement, d'amusements variés et combinés un lieu où l'on voit beaucoup de belles choses de beaux produits. Tout cela est fort beau en effet, mais peu pratique pour la "monies" qu'on en peut tirer. Non! une foire n'est pas cela.

Une foire est. 1o Un lieu bien désigné à la connaissance du public, par la voie du journal, surtout du calendrier qui dans ce pays a tout à fait l'air d'une âme en peine, avec ses gros chiffres si uniformément noirs. Cela l'agrémenterait quelque peu d'avoir à évoquer d'un chiffre plus souvent rouge et de quelques lettres, les dates utiles. Le désigner au public n'est pas de trop car quoique une foire soit essentiellement agricole, tout le monde, d'une manière générale, y est intéressé.

Ce lieu porté à la connaissance du public, on y apprendrait encore qu'à ce même lieu il se trouvera de 9 heures du matin à 4 heures du soir, de nombreux acheteurs de chevaux, bêtes à cornes volailles, oeufs, etc., que les fermiers, éleveurs, producteurs, sont tous cordialement invités à y mener ce qu'ils ont en main et desirent vendre. Les transactions de la sorte sont rapidement terminées et... apercevez-vous d'ici l'avantage et le bénéfice?

Il y a l'avantage pour vous, que tous, vous connaissez ce lieu, cette journée de foire, que par conséquent, si vous avez besoin d'argent immédiat, vous ne serez ni oublié ni dans la gêne; vous aurez non un, mais peut-être dix, quinze acheteurs; vous serez à même d'apprécier et d'apprendre bien des choses que vous ignorez; ainsi que vous avez une génisse à vendre, pouvant se classer première ou deuxième catégorie. Vous serez probablement surpris d'apprendre encore que de pareilles génisses vous ont été payées comme de troisième catégorie; vous serez, en outre, initié à la demande du marché et vous vous tracerez une ligne de conduite en accord avec ce fait ce qui vous évitera, pour l'avenir bien des mécomptes.

Votre voisin a besoin d'une bonne vache, d'un cheval, etc. Il arrive 99 fois sur 100 que vous ayez ce qu'il lui faut et qu'il l'ignore. (Dans ces contrées un voisin de 3 milles.) Il ira à la foire, vous aussi; si vos prix conviennent, vous voyez le résultat; une foire ne tue pas les prix. Elle les maintient. Vraiment, peut-on comparer le système actuel à la foire?

Est-ce avec la foire que nous verrions à Prince Albert, pour ne parler que d'un endroit, la viande de boucherie tomber à vil prix alors que de nombreux acheteurs se plaignent de la rareté de cette même viande. Impossible, car le réseau des foires périodiques porterait à la connaissance de l'acheteur en quête, l'abondance d'une région. Les résultats de ces foires réunis à la connaissance du public, de l'acheteur lointain, du vendeur et producteur seraient très utiles; ils donneraient en outre une idée exacte, réelle de la situation du pays tout entier, sans en laisser certaines parties dans l'ombre.

Lorrain.

UN PETIT COUP

(*L'Alliance Nationale*, Jan. 1914)

L'usage de l'alcool est un terrible fléau, qui s'attaque à l'homme tout entier, à l'esprit et au corps à l'être physique comme à l'être moral et ruine la santé en même temps qu'il émousse la volonté détruit le caractère, obscurcit la mémoire et détraque toute l'intelligence.

Et si encore il s'arrêtait là! Mais non, il transmet ses ravages de génération en génération, et d'une race robuste et saine, virile et fière, il peut faire une race abrutie, veule, sans ressort, sans résistance, qui s'étiole dans l'hébétude et le gâtisme.

Des sommes énormes sont dépensées chaque année pour la satisfaction de l'appétit bestial factice, contre-nature de l'alcool; qui si elles étaient honnêtement employées à des usages légitimes ou économisées pour les besoins futurs, diminueraient considérablement le paupérisme parmi nous et déchargeraient les sociétés de charité de la plus grande partie de leur clientèle habituelle.

FROMMAGERIES COOPERATIVES

Il y a six ans, on inaugurait dans la Saskatchewan, sous les auspices du gouvernement provincial, un mouvement de fromageries et de beurreries coopératives. L'idée a fait de rapides progrès et l'on a vu augmenter sans interruption le nombre de beurreries coopératives. De quatre qu'elles étaient en 1907, fréquentées par 213 patrons et produisant 66,246 livres de beurre, elles sont maintenant onze avec 2,681 patrons et une production de 850,325 livres de beurre.

Ces chiffres concernent les beurreries en opération durant la saison d'été. Ceux de la saison d'hiver sont tout aussi encourageants. En 1912-13, neuf beurreries ont été en opération tout l'hiver. Elles avaient 1,132 patrons et produisirent 112,344 livres de beurre.

LES FAMILLES FRANCAISES

Le Ministère du Travail en France vient de publier la statistique des familles françaises.

Il y a en France 11,317,434 foyers avec ou sans enfants. Ce total se décompose ainsi:

1,805,744	familles n'en ont pas.		
2,967,571	familles ont...	1	enfant
2,661,978	—	— 2	enfants
1,643,425	—	— 3	—
987,392	—	— 4	—
566,768	—	— 5	—
327,241	—	— 6	—
182,998	—	— 7	—
94,729	—	— 8	—
44,728	—	— 9	—
20,639	—	— 10	—
8,305	—	— 11	—
3,508	—	— 12	—
1,437	—	— 13	—
554	—	— 14	—
249	—	— 15	—
79	—	— 16	—
34	—	— 17	—
45	— en ont	18	et plus

7,435,293 familles n'ont pas d'enfants ou n'en ont qu'un ou deux. Mais la statistique suffit cependant à démontrer—comme l'a déjà fait une enquête parlementaire—que la source de la vitalité française n'est pas tarie. Les petites familles sont ordinairement voulues. Des statistiques détaillées recueillies dans tous les départements ont établi que les familles nombreuses sont le fait des régions où le catholicisme a gardé son empire sur les âmes tandis que la dépopulation fleurit dans les centres irréligieux.

ORGANISONS LES JEUNES

Le Cercle d'études est aussi une oeuvre effective d'éducation. Dans le troisième chant de son Enfer, le Dante, guidé par Virgile parvient à la porte de la cité de larmes. Il entend monter de l'abîme les gémissements des cris de désespoir qui se répandent sous un ciel que n'éclaire nulle étoile. Dante bouleversé demande une explication. "Maître qu'est-ce que j'entends et quelle est cette foule qui paraît accablée par la douleur?

— Ce misérable sort, répond Virgile, est celui des tristes âmes de tous ceux *qui vécurent sans blâme et sans louange*. Elles sont mêlées à ce mauvais choeur des anges qui ne furent ni fidèles ni rebelles à Dieu mais qui furent pour eux-mêmes. Ceux-là le ciel les a chassés parce qu'ils terniraient sa beauté et l'enfer profond les repousse parce que les coupables tireraient quelque gloire de leur présence.

—Quel est le tourment, dit Dante, qui les accable et les fait pleurer si fort?

—Ils n'ont pas l'espérance de

(*A suivre sur la page 2*)

(Suite de la page 1)

ORGANISONS LES JEUNES

mourir, répond Virgile, et leur vie obscure est si basse qu'ils sont jaloux de tout autre sort. Le monde n'a pas gardé leur souvenir, la miséricorde et la justice les dédaignent; ne parlons pas d'eux mais regarde et passe."

H. Bordeaux, à qui j'emprunte cette traduction ajoute: "si l'enfer décrit de pires supplices, il ne contient pas de paroles plus insultantes dans leur dédain que celles qui atteignent ces "hommes inertes qui ne sont ni agréables à Dieu ni à ses ennemis." Ceux-là ne se sont affirmés ni dans le bien ni dans le mal. Ni vertueux, ni vicieux, ternes, flasques et mous ils ont eu peur de vivre. La peur de vivre c'est la fuite des responsabilités, des luttes, des risques, de l'effort. C'est d'éviter avec soin le danger, la fatigue, l'exaltation, la passion, l'enthousiasme, le sacrifice."

Cette éloquente condamnation de l'égoïsme passif M. H. Bordeaux la fait suivre de celle de ce qu'il appelle "l'égoïsme en armes." "Celui-là, dit-il, est capable de déployer la plus grande vigueur mais pour satisfaire un but individuel, celui de son plaisir, il ne veut obtenir de la vie que des joies ou tout au moins des sensations violentes et prétend la rejeter ensuite comme une orange exprimée, ses désirs brûleraient ses jours si ses jours dépendaient de ses plaisirs. Celui-là aussi a peur de vivre puisqu'il ne veut point vivre la vie toute entière."

Ces deux maladies de l'âme dévorent notre jeunesse, beaucoup de nos prêtres qui le constatent, déclarent qu'il leur est impossible de créer un cercle d'études dans leurs paroisses, comme s'il était impossible de faire prendre médecine à un malade. Le cercle d'études est le vrai remède à cet état de choses, et il faut que celui qui croit impossible de vaincre le mal des jeunes gens de sa paroisse, s'en serve au moins comme un préventif pour les plus jeunes. Jeunes gens, amis qui lisez ces pages, croyez-vous vraiment que Dieu vous ait mis ici-bas pour vivre au jour le jour, n'ayant d'autres rêves que des promenades en "buggy" avec une jeune fille, des parties de chasse et de pêche, des danses, des soirées amusantes, faisant ainsi de l'accessoire votre idéal? Non, vous ne le croyez point: vous êtes prêts, n'est-il pas vrai, à répondre à la voix de celui qui vous conviera à cette lutte pour le bien dont parle Pie X; vous ne voulez pas être des *propres à rien*. Vivre une vie inutile c'est trahir la vie.

Ce que l'on nous demande c'est d'élever nos regards, de travailler pour Dieu, de faire respecter ses droits sacrés et de procurer son triomphe dans les milieux où la Providence nous a placés; c'est d'amener au Christ par nos paroles, par nos exemples, notre persuasion, les âmes égarées par la passion ou aigries par des doctrines perverses, c'est d'endiguer par une vie pure et sans reproche le courant de corruption qui menace de tout envahir. Ce devoir, nous ne pouvons le faire seul et dans l'isolement. L'union nous en donnera le courage et la force à jet continu; le cercle d'études nous formera à la pensée et à la parole.

Jeunes gens, formons des cercles d'études paroissiaux sous la direction de nos curés. Le travail de convaincre et d'unir nos camarades, de réunir des matériaux et de les enchainer logiquement pour une conférence; la nécessité de développer notre thème devant des amis, de discuter nos idées et de leur faire comprendre seront autant de premières victoires sur cet égoïsme passif et cet égoïsme en armes que dénonce Henry Bordeaux et qui sont bien un peu chez chacun de nous.

Vous n'irez pas au cercle en dillettantes, soucieux de faire preuve de rhétorique ou d'esprit plaisant, vous n'irez pas en enfants étourdis et bruyants, ni dans un esprit de vanité. Vous irez en catholiques désireux de s'instruire pour faire le bien, vous imposant *l'étroite discipline de l'étude et de la piété* et par là vous vérifierez que le cercle est une oeuvre d'éducation. Une fois que par l'étude vous aurez fixé les principes auxquels vous devez plier votre esprit et l'idéal vers lesquels doivent converger vos pensées et vos désirs alors votre coeur aura trouvé son aimant, votre volonté sa règle, votre éducation sera en bonne voie.

Le cercle d'études a régénéré la jeune France. La brillante jeunesse qui groupe ses escadrons sous le drapeau de l'A. C. J. F. a contribué pour sa grande part à amener le renouveau religieux que tous constatent avec surprise, dans la mère-patrie. Notre éminent évêque a eu la joie de voir une partie de la jeunesse catholique française dans l'enceinte du Vatican, sollicitant une bénédiction du successeur de Pierre, il a célébré pour eux la messe à Saint -Jean de Latran. Ce sera, n'en doutons point, avec satisfaction, qu'il verra s'implanter cette oeuvre des cercles d'études dans son diocèse, et qu'il nous adressera les paroles de Pie X, qui servent de prologue à ces articles.

"Voilà trop longtemps, disait un écrivain catholique, que l'on se persuade que le dévouement, le goût et le sens de l'apostolat sont comme des vertus de surrérogation, bonnes tout au plus pour occuper les loisirs des coeurs neufs et inemployés, au seuil de la vie.. Non! erreur! ce sont des devoirs nouveaux nous permettant de remplir plus aisément le grand devoir de l'amour, du grand amour envers notre Créateur et notre prochain."

LA VIE AU MEXIQUE

Les habitants de la capitale restent calmes et insouciants au milieu des tueries

Depuis trois ans la capitale de la grande république du Mexique est le centre d'une convulsion politique, économique et sociale et tout de même elle vit gaiement. Les commerçants disent qu'ils font moins d'affaires mais qu'ils en font toujours. Il y a de l'argent, la richesse circule, l'immense prospérité de la terre empêche de sentir les blessures du pays. La vie de toute autre ville de la terre serait paralysée dans ces mêmes conditions. Mais à Mexico tout paraît simple, facile, naturel. La guerre civile semble une condition normale, sinon idéale, de la république.

Ce sont, en somme, de petites luttes pour un si grand pays et les masses modestes qui se battent ne tiennent à coeur à personne. Mexico ne ressent pas dans sa chair la douleur d'une guerre fratricide. Ceux qui se battent, d'un côté comme de l'autre, ce sont les "pelados", les Indiens, nommés "pelés" parce qu'ils n'ont jamais le sou en poche. Le petit peuple est constitué d'Indiens ou de sang-mêlé. Ce sont eux qu'on fait partir contre les révolutionnaires avec une cartouchière sur leurs haillons et un fusil sur l'épaule. Et les hordes révolutionnaires sont de la même race.

"Que voulez-vous, disait un Mexicain à Luigi Barzini du "Corriere della Sara", auquel nous empruntons tous ces détails l'Indien gagne 30 centimes en travaillant et quatre fois autant en combattant. Il suit son instinct belliqueux, féroce et rapace. La solde et le butin attirent ces guerriers d'occasion, qui n'ont pas la moindre idée des raisons pour lesquelles ils se tuent. Ils aiment la vie nomade et aventureuse de la guérilla."

* * *

Donc il y a moins d'Indiens en ville. Qu'importe? Sa vie, sa sérénité ne changent pas. Ce qui arrive aux "pelados" ne touche pas le reste de la population. L'Indien n'est que le pion d'une grande partie engagée. D'un côté on tente échec et mat au président, de l'autre on défend les positions prises sur l'échiquier. Autour de cette lutte c'est un tourbillon d'intérêts divers qui font de cette guerre une source de gains, de spéculations, de fortunes rapides: intérêts politiques, intérêts commerciaux, affaires de mines.

La révolution a formé son gouvernement, établi son crédit, émis son papier-monnaie; elle manie des millions de dollars, elle a ses représentants financiers et politiques aux Etats-Unis, elle impose les territoires occupés, elle vend des concessions, elles escompte la victoire finale et trouve de formidables acheteurs de la peau de l'ours auquel elle fait la chasse.

Le gouvernement fédéral lève des capitaux et des soldats; et les fournitures militaires, les achats d'armes et de matériel de guerre produisent un mouvement d'argent vaste et intense. Toutes les ressources du pays sont sous pression. Le pays est infiniment riche!

Le mal de la guerre n'est ressenti que sur les lieux que le combat envahit comme une flamme Là-bas on brûle, on tue, on viole on saccage. Ailleurs on encaisse.

A l'heure de la fièvre, le malade s'anime, il prend une couleur de santé, une énergie de délire. Mexico malade présente cet aspect. Au lieu de s'abattre il s'exalte. On demande: "Qu'arrivera-t-il?" On répond: "Quien sabe?" Qui sait? "Qu'est-il arrivé?" "Quien sabe?"

Cette insouciance joyeuse est-elle une force ou une faiblesse? "Quien sabe?" Certes, il y a ici un enchantement. On dirait que les âmes s'imprègnent de la sérénité et de la douceur de l'air. On respire le plaisir. Le ciel limpide les fleurs, les verdures éternelles la splendeur des horizons, mettent un printemps dans le coeur font de la promenade une occupation irrésistible et le raisonnement s'endort comme un lézard au soleil. Le monde croule? Eh bien est-ce une raison pour ne pas se mettre une jolie cravate et ne pas aller embrasser ses amis à la Calle San Francisco? La minute présente est trop belle: elle dissipe toutes les préoccupations. Tout ce qui est vague: incertain, s'exprime dans la parole "Manana" "demain". Demain, c'est une époque indéterminée dans les profondeurs de l'avenir. On renvoie à demain ce qu'on renvoie pour toujours. "Manana", c'est l'abîme dans lequel on jette tous les soucis, tous les ennuis, toutes les contrariétés, toutes les échéances de la vie.

Mexico est affolé, bruyant, joyeux, mais personne n'a de hâte L'homme qui court est un phénomène. Les Mexicains ont compris que tout ce qu'on peut atteindre en courant ne vaut pas les choses dont on jouit en allant doucement: les spectacles qu'on savoure en regardant autour de soi, les paroles qu'on entend, les beautés qu'on admire, tout ce qu'on surprend quand on avance calmement. Chaque course, c'est une heure de vie brûlée. Nos pas peuvent toujours nous conduire vers une désillusion: ralentissons.

LE VIOLONEUX

Conte de Henri Bordeaux

—Eh! là! eh! là!

Deux paysans cognent à la porte d'une maison isolée, à quelques pas de la route. C'est le matin, au petit jour, un jour d'automne déjà froid.

—Eh! le vieux, répondras-tu?

La porte s'ouvre avec précaution, et une longue barbe grise apparait.

—Ne criez pas tant, nom d'un chien! Vous allez la réveiller.

—Qui çà?

—Ma femme. Elle est malade.

—La Louise; et de quoi donc?

—Un chaud et froid.

—Tant pis, tant pis. Il ne s'agit pas de cela.

—De quoi s'agit-il?

—Le père Trabichet marie sa fille aujourd'hui.

—Que voulez-vous que ça me fasse?

—Attends, attends. N'es-tu pas violoneux?

—Et après?

—On dansera le soir. On dansera la nuit. L'accordéon est au service militaire. Alors il ne reste que ton violon.

—Ma femme est malade pour mourir.

—Une voisine la gardera.

—Je n'ai pas de voisine.

—Eh bien, tu la drogueras et tu l'enfermeras.

—Je n'ai pas le coeur à jouer du violon.

—On ne joue pas avec son coeur, violoneux.

—Je ne peux pas laisser la Louise.

—On ne peut rien pour les mourants.

—On peut toujours les assister.

—Ils ne servent plus à la vie. Pense à l'argent, violoneux.

—Je suis bien forcé d'y penser.

—Le père Trabichet est tout cousu d'or. Il te baillera un écu.

—Un écu pour ma douleur?

—Il te baillera deux écus.

—Deux écus pour toute ma douleur?

—La douleur ne se paie pas violoneux.

—Alors, c'est le cercueil qui se paie.

—Il te donnera trois écus. C'est un bon pourboire, par le temps qui court. Tu es seul, profites-en. L'accordéon va revenir. Et ce n'est pas tous les jours qu'une belle fille se marie.

—On ne reçoit pas la mort tous les jours.

—Viendras-tu? Ne viendras-tu pas?

—J'irai, j'irai. Je ne puis pas refuser.

—A cinq heures on t'attend. A minuit tu partiras.

—A cinq heures j'arriverai. A minuit je serai parti.

—Au revoir, violoneux, au revoir.

II

A quatre heures de relevée, la Louise vit encore. Bien confessée et administrée, en règle avec le bon Dieu et sans espoir de guérir pourquoi tarde-t-elle? Elle n'a déjà plus sa conaissance, mais elle continue de respirer, de respirer trop fort et trop vite comme le moulin de la chanson. Il n'y a plus un sou vaillant dans toute la maison fouillée: aux remèdes et aux soins les économies ont passé, et pour l'ensevelir avec décence il faudra racler bien des fois. Pourtant, on n'abandonne pas une mourante.

Le violoneux la regarde, la regarde avec douceur. Mais c'est triste à dire, il regarde le jour aussi, le jour qui s'en va, et il épie les signes de la mort. Il tient par la main la petite Catherine qui est leur unique enfant. Il s'est marié tard, et c'est lui qui reste, et la jeunesse de la femme mettait un sourire comme une fleur sur un rocher. Va-t-il s'attendrir là-dessus? Les pauvres n'en ont pas le droit. Il a faim malgré sa peine la petite a faim bien qu'elle ait mangé plus récemment: pour le pharmacien, il a bien fallu se priver. Et le charpentier, ne faut-il pas y penser. Quel poids lourd sur des épaules de vieil homme!

Voilà que les cinq coups ont sonné au clocher du village. Et la Louise vit toujours. T'endormiras tu, Louise, dans la paix de Dieu pour que ton homme aille gagner de quoi t'enterrer? Aujourd'hui ne le sais-tu pas, le père Trabiche marie sa fille. C'est un gros fermier: il a la main large. Mais tu ne t'en soucie guère à l'heure qu'il est: tu ne sens plus la vie, et la mort retarde...

Là-bas, dans la ferme qu'on a fleurie, on s'impatiente. Car on ne dansera pas sans musique.

—Et ce violoneux de malheur?

—Viendra-t-il? Ne viendra-t-il pas?

—Trois écus, ça ne se refuse guère.

—L'accordéon est au service: il ne reste que son crin-crin.

Les garçons et les filles vont souvent, à tour de rôle, inspecter le grand chemin qui se perd. Et ils sont en colère, parce que les jambes leur démangent...

A six heures, un dernier souffle puis un autre après un long intervalle, puis un autre encore, et c'est le dernier. La Louise est morte: le violoneux, sans perdre une minute, lui a fermé les yeux. Il lui a donné son plus beau drap. Il n'a pas eu de peine à le trouver: je crois bien que dans l'armoire il ne restait que celui-là. Et sur une table il a placé dans un verre un peu d'eau bénite et une branche de buis.

—Pauvre Louise! Pauvre Louise! Repose-toi, je vas travailler.

Et prenant Catherine d'une main et le violon de l'autre, il est parti sur la grand'route, par la nuit qui est venue. Il n'a pas fermé la porte à clé. La mort suffit à garder les maisons. Et il court, et il court, avec l'enfant qui geint avec le jois qui doit chanter, pour ne pas perdre ses trois écus.

III

—On ne voit plus rien. On ne voit plus rien.

—La nuit est trop noire.

—A cette heure il ne viendra plus. On ne dansera pas. Mauvaise affaire!

—Qu'est-ce qu'une noce où l'on n'a pas dansé?

Les filles et les garçons se disputent. Le père Trabichet est furieux. On a beaucoup bu pour prendre patience, et l'on s'échauffe tout de suite en parlant.

—Le voilà! le voilà!

—Vous êtes sûr?

—En place, en place, on va danser.

Le violoneux est arrivé. Malgré la course, malgré la sueur, il est tout pâle comme un meunier.

—Tu n'es pas pressé, violoneux

—On fait ce qu'on peut, vous savez.

—Tu ne mérites pas trois écus

—Vous donnerez ce qu'il vous plaira.

—J'en donnerai deux, et c'est beaucoup.

—J'en prendrai deux, au lieu de trois.

—Un verre de vin, violneux?

—J'aime mieux du pain, si vous voulez.

—Voilà du pain et du fromage et voilà du vin par dessus. Et pour ta fille, un morceau de gâteau. Il était si grand qu'il en reste.

—Vous êtes bon. Vous êtes généreux.

—Il y a des vivres en abondance. Mais tu n'auras que deux écus

—C'est bon de manger. C'est bon de boire.

—On dirait que tu as faim, ma parole.

—J'ai marché vite pour venir.

—Et maintenant, prends ton crin-crin. On peut jouer la bouche pleine.

IV

Ragaillardi, il a pris son arme et il est grimpé sur l'estrade. Un coup d'archet: serrons une corde et puis celle-ci. Maintenant le violon est accordé, si toutefois l'on n'a pas l'oreille trop fine.

En voulez-vous des polkas, des valses, des bourrées, des quadrilles? On va vous en donner tant et plus. Ce diable de violoneux, il faut convenir qu'il a du feu dans les doigts. Sa fille est assise dans ses jambes. Elle a mangé de la pâtisserie: c'était la première fois, le croiriez-vous? Il fait chaud dans la salle. Tous ces gens qui tournent sont gais. Elle écarquille les yeux pour les voir. Elle ouvre la bouche pour mieux sourire. Elle ne pense plus à maman, qui est toute seule dans la maison noire.

—Es-tu fatigué, violoneux?

—Je suis ici pour vous servir.

—Alors, bois ce vin chaud et continue...

Il continue, mais ne s'applique plus. Au commencement il prenait garde, afin de varier les contredanses, et de bien gagner son argent. Mais son répertoire est borné. Il reprend les mêmes ritournelles et c'est à peine s'il y fait attention. Son archet marche tout seul, comme un cheval aveugle sur la route qu'il parcourt tous les jours. Il pense pour son compte c'est la Louise qui est en train de se refroidir, sans son mari, sans son enfant.

Il se souvient d'un air, oui, d'un air qu'il a recueilli, sur le grand chemin, de bohémiens qui passaient, qui s'en allaient en chantant. C'était un air de misère, avec les notes qui trainaient comme des bêtes blessées dans les broussailles, et d'autres si violentes qu'elles auraient dû briser des poitrines comme un désir de paradis. Ah! la musique, ça servirait-il à autre chose qu'à la danse? Cette musique là, c'était son coeur, et toute sa peine qui était dedans et qui n'était pas encore venue au dehors. C'est malaisé de sortir ce qui est à l'intérieur d'un pauvre homme. Avec un violon, c'est bien plus facile. De son souvenir, l'air que plusieurs fois déjà il a essayé tout seul descend jusqu'à ses doigts. Il le joue pour son plaisir qui est sa douleur. Et Catherine, qui est dans ses jambes, se retourne, épouvantée.

Car ce n'est pas un air de danse Les couples qui dansent lancent leurs pieds de travers. Ils tanguent comme des barques chargées sur la mer qui bouge, et peu à peu ils s'arrêtent.

—Violoneux! Violoneux! Tu perds la boule, violoneux!

—Qu'est-ce que cet air de messe des morts?

Mais Catherine murmure sans y prendre garde.

—Maman!

Le violoneux se secoue. Il avait oublié tout le monde. Il ne gagne pas son argent. Quand on est payé il faut remplir son métier.

—Pardon, pardon! Que voulez-vous? Je jouerai ce qu'il vous plaira.

...Quand minuit sonne, on le renvoie, avec deux écus seulement: le troisième est pour le retard. Avec l'enfant, il se sauve dans la bonne nuit bien noire. Dans la bonne nuit très noire, on ne sait pas qui souffre et pleure...

—Papa, papa, tu vas bien vite.

—Je te prendra sur mon dos Catherine.

Et il court, ainsi chargé, vers sa femme qui ne l'attend plus...

La noce qui boit un dernier coup s'entretient du violoneux:

—Il se fait vieux.

—Il racle de travers.

—Il ne vaut plus rien pour la danse.

—On ne l'embauchera plus désormais...

—*Le Carnet d'un stagnaire* (Plon et Nourrit, éditeurs.)

Département des patrons



POUR DAMES

On peut, pour cette blouse, employer de la toile, du madras, de la mousseline. Pour les poignets et les revers employer un autre tissu. Le devant est à insertions. Ferme sur le devant.

Le patron No. 6,146 est pour mesure de buste de 34 à 42 pouces. La grandeur moyenne demande 2¼ verges d'un tissus de 36 pouces de largeur ou 2 verges d'un tissus de 44 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



VETEMENT DE DAME

Beau costume genre demi-soirée. Epaules tombantes, fermeture sur le devant avec large chemisette et large collet. La jupe en trois morceaux ferme sur le devant. Le bas de la jupe se drape en gracieux plis. Le petit froncement de la ceinture peut s'accroître ou s'élever.

On peut pour ce costume employer tous les tissus souples tels que velours, charmeuse etc.

Le patron No. 6,376 est pour mesure de buste de 34 à 42 pouces. La grandeur moyenne demande 4⅜ d'un tissu de 44 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

CARPENTIER CONTRE KID MACCOY

La rencontre aura lieu à Paris.

Paris, 19.—Le match tant désiré entre Carpentier, champion d'Europe toutes catégories et Kid MacCoy, ancien champion du monde poids moyen est enfin conclu.

Le match, qui va opposer l'un à l'autre le boxeur américain et notre combattant national, est signé depuis hier. Il aura lieu le 14 mars prochain pour une bourse offerte par le Wonderland Français, à Luna Park.

Les deux adversaires devront se présenter en dessous de la limite des poids milourds (180 livres), poids qu'ils feront l'un et l'autre aisément. A ce point de vue ils seront admirablement appariés.

Kid MacCoy est indéniablement un très grand boxeur. Après avoir quelque temps abandonné les gants de quatre onces, il les a repris et nous l'avons vu en France ridiculiser tour à tour le nègre George Gunther et le gros Irlandais P. O. Curran.

Son "jeu" est d'une variété, d'une richesse extraordinaire. Il connait en outre toutes les "ficelles" du métier et donnera, cela est certain, du "fil à retordre" au champion d'Europe toutes catégories.

Le voeu des sportsmen américains qui suivent les grandes soirées pugilistiques est enfin exaucé Combien de fois en effet n'ont-ils pas déclaré: "Ah! si jamais Kid MacCoy voulait rencontrer votre Charpentier, vous verriez ce que pèserait la science du champion d'Europe devant la prestigieuse virtuosité du merveilleux fighter yankee!"

Ce match fait le sujet de toutes les conversations dans les milieux sportifs: l'opinion générale est que, malgré sa valeur, Kid MacCoy ne pèsera pas lourd devant le champion d'Europe, qui se trouve en ce moment dans une forme merveilleuse.

LE ROI DES BELGES BLESSE

Il se casse un bras dans une chute de cheval

Bruxelles, 20.—Le roi de Belgique, se promenant à cheval dans la forêt de Soignies, située près du champ de bataille de Waterloo, a fait une chute et s'est cassé le bras gauche. Sa majesté aurait pu se blesser beaucoup plus sérieusement, aussi la nouvelle de cet accident a-t-elle affecté péniblement les habitants de Bruxelles. Leur anxiété a été calmée par la déclaration du médecin du roi qui a fait savoir que l'accident heureusement n'aurait pas de conséquences graves, en raison de l'âge du roi et de sa santé qui est excellente. Ce dernier, en effet, n'est âgé que de trente-neuf ans.

* * *

Bruxelles, 20.—Les docteurs, dans leur bulletin de ce soir, ont annoncé que la fracture avait été réduite, et que sa majesté souffrait de contusions reçues dans une jambe, et que l'état de l'auguste malade était des plus satisfaisants.

LE BANDIT CASTILLO

Il est fait prisonnier par les troupes américaines.

El Paso, 18.—Castillo, le brigand mexicain qui, récemment avait provoqué un accident de chemin de fer, causant la mort de 51 personnes, a été fait prisonnier sur le territoire américain par le 9e régiment de cavalerie.

L'arrestation du bandit et de six de ses hommes a été annoncée, par la station militaire de télégraphie sans fil d'Alamo Hueco, au commandant du 9e régiment de cavalerie à Hachita (Nouveau Mexique).

Le message a été également reçu par le poste de Fort-Bliss et transmis au général Hugh Scott commandant les troupes qui surveillent la frontière.

Les bandits ont été faits prisonniers près du ranch d'Alamo Hueco, à l'ouest d'El Paso, sur la ligne New-Mexico-Mexico. Ils avaient passé sur le sol américain étant serrés de près par les troupes de Villa.

Le bruit court que le reste de la bande de Castillo a également passé la frontière et se trouve près de Dog Springs. Un détachement de cavalerie a été immédiatement envoyé contre eux pour les faire prisonniers.

EXPLOIT DE SUFFRAGETTES

Une d'elles frappent à coup de fouet un vieux lord anglais.

Londres, 18.—Lord Weardale a été violemment frappé à coups de fouet par une suffragette au moment où il se disposait à prendre le train à Althorp Park, Northampton, pour assister à un mariage.

Arrêtée et menée à Clerkenwell Police Court, la suffragette a tout d'abord refusé de parler et même de donner son identité.

Pressée de questions, elle finit par déclarer qu'elle s'appelait Melle Lindsay.

Dans l'après-midi l'avocat de Melle Lindsay demanda au magistrat la mise en liberté sous caution de sa cliente, disant qu'elle avait frappé lord Weardale croyant avoir affaire à M. Asquith, "pour se venger des mauvais traitements subis par les femmes dans les prisons".

L'avocat ajouta que des excuses seraient faites à lord Weardale, mais le magistrat refusa la mise en liberté tant que l'enquête ne sera pas terminée.

UNE FOLLE RANDONNEE

Sous la menace d'un revolver un chauffeur doit conduire 30 heures.

Londres, 19.—La police vient d'être mise au courant de la fantaisie que vient de s'offrir un jeune homme fort riche de Lyndhurst, Hampshire, nommé Lee Bond, fantaisie qui tient de la folie.

Après avoir loué samedi dernier un automobile, il obligea le chauffeur à traverser à vitesse folle et cela pendant trente heures les comtés de Willshire, Dorset, Hampshire et Somerset, en le menaçant revolver au poing de le tuer s'il devait s'arrêter sans permission.

Par semblables menaces il força plusieurs fermiers à lui donner de l'essence et toutes choses nécessaires à la marche de l'automobile sans débourser quoique ce soit.

Bond a été trouvé dans son jardin, pendant la nuit, tenant encore un revolver dans chaque main.

Les agents de police qui l'avaient pourchassé ont réussi à s'emparer de lui et l'ont arrêté.

Conduit en prison il s'est suicidé en se coupant la gorge. Son état est désespéré.

SEPT MOIS PRISONNIERE DE BANDITS

Les mauvais traitements que dut subir une française

Paris, 16.—Aujourd'hui a comparu devant le tribuanl d'Oudjda un bandit accusé d'avoir participé à l'enlèvement d'une Française Mme Sempère, qui fut gardée en captivité pendant sept mois. Le bandit a été condamné aux travaux forcés.

La déposition de la victime fut des plus émouvantes.

Mme Sempère, femme d'un colon, raconta qu'après avoir attaqué le camp et tué six blancs, les bandits la firent prisonnière et la jetèrent en travers d'un cheval, puis ils s'enfuirent.

Les bandits galopèrent toute la nuit et lui annoncèrent, le lendemain matin, qu'elle était destinée au harem de Chenguiti, fils du chef rebelle de Taza.

Après deux mois de captivité, Mme Sempère mit au monde un fils; les cruautés que la pauvre mère dut subir de la part des femmes indigènes étaient épouvantables; certaines menaçaient de crever les yeux de son enfant à coups d'épingle; un verre d'eau même lui était refusé.

Enfin, au bout de sept mois, ses ravisseurs, devant les menaces de représailles se décidèrent à la remettre aux autorités espagnoles de Melilla.

L'ETAT SANITAIRE DE L'ARMEE FRANCAISE

250,000 malades durant le mois de janvier

Paris, 18.—M. Lachaud, député de la Corrèze, a interpellé le ministre de la guerre sur l'état sanitaire de l'armée.

Le député de la Corrèze a violemment pris M. Noulens à partie, disant que le défectueux état des casernements était la seule cause de ces épidémies et que les mesures nécessaires n'avaient pas été prises pour en enrayer la marche.

M. Lachaud apporta à la tribune des chiffres montrant la gravité de la situation.

—Pendant le mois de janvier, dit-il, il y eut plus de 250,000 malades. Sur 717,415 hommes qui se trouvent actuellement sous les drapeaux, 194,052 étaient malades à la chambre, 34,192 étaient soignés dans les infirmeries régimentaires et 21,570 dans les hôpitaux. Ce qui fait qu'à un moment plus d'un tiers des soldats était malade! Heureusement, la plupart des cas étaient bénins et nous n'avons à déplorer que 280 morts.'

M. Colly, député du XIIe arrondissement, monte ensuite à la tribune et désignant le banc des ministres s'écrie: "Voilà les assassins de nos fils!" M. Colly est rappelé à l'ordre. D'autres députés, de leur place, invectivent M. Noulens, ministre de la guerre. M. Etienne, ancien ministre de la guerre, est également pris à partie. Le tumulte est à son comble et ce n'est qu'au bout d'un certain temps que le président arrive à rétablir l'ordre.

M. Doumergue, président du conseil, prend la parole quand le calme est rétabli: "Le gouvernement peut discuter n'importe quelle question, dit-il, il n'a rien à craindre.

"Depuis deux mois, le gouvernement s'est occupé des mesures à prendre pour diminuer le nombre des soldats dans les casernements et améliorer l'état sanitaire des garnisons.

"Votez rapidement le budget ce qui donnera au gouvernement des crédits, lui permettant de hâter l'amélioration des casernements."

Malgré l'insistance de quelques députés demandant la discussion immédiate de l'interpellation Lachaud, la chambre s'est ajournée à lundi.

Le ministre de la guerre, répondant par avance à l'interpellation de M. Lachaud avait publié ce matin les chiffres suivants:

Sur 203 garnisons, 6,335 soldats sont en traitement dans les hôpitaux pour la scarlatine, la rougeole ou la méningite cérébro-spinale: 85 cas ont été mortels.

Il y eut beaucoup d'autres soldats reconnus malades, mais c'étaient pour la plupart, des jeunes recrues, victimes de l'hiver extraordinairement rigoureux; leurs maladies ne présentaient aucun caractère de gravité.

LES MACHEURS DE GOMME

Ils seraient des dégénérés

Milwaukee (Wisconsin), 18.—On vient de faire à la morgue une intéressante découverte, à l'occasion du suicide d'un nommé Geza Sabadi, qui se tua après avoir assassiné un de ses pensionnaires.

On découvrit que Sabadi avait consommé deux morceaux de "chewing gum" et ce nombre deux éveilla aussitôt l'attention des médecins. Ils se souvinrent que les sept derniers suicidés apportés à la morgue avaient aussi consommé deux morceaux de gomme.

Dès lors, une question se posait. Le fait de mâcher de la gomme indique-t-il ue prédisposition au suicide Ou bien entre-t-il dans la gomme un élément capable de pousser à la longue ceux qui en font usage à se donner la mort?

La qeustion ne laisse pas d'être inquiétante.

CASTILLO ACCUSE VILLA

Le bandit affirme être étranger au triste exploit du tunnel.

El Paso, 19.—En attendant les ordres de Washington, le bandit Castillo sera enfermé à Fort Bliss.

Lorsqu'il arriva à Hachita Castillo se refusa tout d'abord à répondre aux questions qui lui étaient posées; ce ne fut que quand on lui parla de l'affaire du tunnel de Cumbra qu'il se décida à sortir de son mutisme.

—Je n'ai jamais mis le feu au train détruit dans le tunnel de Cumbre, déclara-t-il. J'ignorais cet accident et je n'y suis pour rien. Les hommes de Villa ont fait sauter le tunnel pour piller les voyageurs. Ils ne s'attendaient pas à un tel résultat. Je suis innocent et, même si je dois être fusillé demain, je jurerai que je dis la vérité.

"Mes hommes n'étaient pas près du tunnel le jour de la catastrophe: nous avions rencontré l'ennemi à El Valle et nous avions été repoussés vers l'ouest et Cumbre se trouve à l'est.

"Les hommes de Villa étaient justement près du tunnel ce jour-là et je suis convaincu qu'ils ont fait sauter le tunnel pour voler les voyageurs.

"Je passerai en jugement pour tout ce que j'ai fait et me soumettrai à la décision du tribunal. Mais ne me reconduisez pas à Juarez. Je préfère que le général Scott me fasse fusiller que d'endurer des souffrances physiques et morales que me feront subir Villa.

"Je suis votre prisonnier et vous êtes un peuple civilisé. J'ai confiance".

SAUVETAGE DIFFICILE

Il s'accomplit dans la tempête.

New York, 18.—Un sauvetage difficile a été effectué hier dans le Sound entre Bartlett's Reef et Orient Point, Long Island.

Quatre chalands chargés de charbon, poussés par le vent et déjà séparés de leur remorqueur, rompirent soudain les câbles qui les reliaient entre eux et s'en allèrent à la dérive.

Peu après trois d'entre eux, faisant eau, commencèrent à s'enfoncer. Du quatrième, le "Rose-Marie" à son tour donnait fortement de la bande et les onze personnes qui se trouvaient dans la barque se demandaient si elles ne feraient pas mieux d'y rester, bien qu'elle fût surchargée, que de monter à bord du chaland.

Pendant deux heures la barque lutta contre le vent; les mariniers qui la conduisaient étaient aveuglés par la neige et n'y voyaient pas à plus de dix mètres. A bout de force ils décidèrent de remonter sur le chaland ainsi que les personnes qu'ils avaient recueillies.

Ce refuge n'était pas plus sûr car le chaland déjà à moitié coulé, subissait encore l'influence de toutes les sautes de vent et risquait d'être poussé à la côte. Enfin, le poste de sauvetage de Orient Point apparut.

Les sauveteurs ne tardèrent pas à mettre à l'eau leurs embarcations et peu après ils accostèrent le chaland. Tous ceux qui s'y trouvaient furent transportés à terre, non sans difficuté. Ils avaient vu la mort de près car, moins d'une heure plus tard, le chaland était mis en pièces et disparaissait avec son chargement.

UN TRAIN SAUTE

Un autre méfait des rebelles mexicains.

Mexico, 16.—Les rebelles ont non seulement de nouveau coupé toutes les canalisations de pétrole, destinées à l'approvisionnement des locomotives sur la ligne de Tampico, à San Luis, mais ils ont brûlé un train, obligé les soldats qui escortaient le train à prendre la fuite et ont tué ou blessé un grand nombre de voyageurs.

A Las Canoas, à vingt-cinq milles au sud de Cardenas, une explosion de dynamite s'est produite au moment du passage d'un train venant de Tampico, ce qui a occasionné une véritable bataille entre les cinquante soldats fédéraux qui escortaient le train et les rebelles, qui ont tué ces derniers sans en excepter un seul. La plupart des voyageurs qui se trouvaient dans les derniers wagons se sont enfuis dans une forêt et quelques-uns d'entre eux ont réussi à atteindre les stations voisines.

Après avoir incendié le train les rebelles enlevèrent les rails sur presque un mille de longueur. Un train militaire a été envoyé de Cardenas sur le lieu de la catastrophe.

Je connais un ménage où le mari voudrait être le maître. Sa moitié ne le lui permet pas, et quand elle s'est mis en tête de vouloir une chose que l'époux refuse, elle s'ordonne une belle et bonne attaque de nerfs qui dure jusqu'à ce que le seigneur et maître ait accordé.

Aux derniers jours gras, la fantaisie de la dame était d'aller au bal de l'Opéra.

Refus péremptoire de Monsieur.

Crises nerveuses de Madame.

Les contorsions duraient depuis vingt minutes que le mari n'avait pas fléchi encore, et Madame reprenait ses sens.

—A la bonne heure! tu es gentille aujourd'hui, la crise est passée.

—Du tout, du tout, répondit-elle, je me repose un peu... ça va recommencer.

LES RELIGIONS AUX ETATS UNIS

Dans la course acharnée aux millions où est engagée la population de notre pays, il semble rester bien peu de place au développement de l'idée religieuse. La bourse, le magasin et l'usine font à l'église une compétition victorieuse, contre laquelle il semble se faire actuellement un réveil d'opinion.

Ne voilà-t-il pas, en effet, qu'en un grand nombre de cités on fixe un jour appelé le "Go to Church Day", avouant ainsi que dans beaucoup de sectes et dénominations religieuses, la masse indifférente des adeptes a cessé complètement de fréquenter la maison de prière. Il est grand temps que pareil réveil se produise, car dans le sol mouvant des principes matérialisés sur lequel il marche, notre peuple est menacé d'enlisement total.

Nous sommes bientôt ici cent millions. Or, de ce nombre, 37,280,000 seulement, c'est-à-dire environ un tiers, sont membres attitrés d'une église quelconque. Les autres adorent l'or et le soleil, ou quelque chose de moins brillant comme le font les Mormons, par exemple.

Ce n'est donc pas sans raison qu'en certains quartiers on considère les Etats-Unis comme une terre quasi-païenne.

Il est intéressant de constater que des différentes églises qui se partagent ces 37 millions de croyants, l'Eglise Catholique Romaine est de beaucoup la plus puissante. Voici du reste, pour l'information de nos lecteurs, l'exposé comparatif de ces différents groupes, en ne tenant compte que des croyances ayant à leur actif un demi-million d'adeptes:

Catholiques romains	13,099,534
Méthodistes	7,125,069
Baptistes	5,924,669
Luthériens	2,338,72[illegible]
Presbytériens	2,027,59[illegible]
Disciples du Christ	1,519,369
Prot. Episcopaliens	997,407
Congrégationalistes	748,340

Comme on voit, ces huit corps comprenent 34 millions des 37 millions plus haut cités, de sorte qu'il ne reste que trois millions à diviser entre les vingt-cinq ou trente autres croyances disparates de quelque importance dont le pays est doté.

En face de ce froid glacial dont se meurent toutes les religions protestantes, n'est-il pas bien consolant pour nous, enfants de la grande famille catholique, de voir avec quelle ardeur croissante nos fidèles remplissent chaque dimanches leurs temples trop étroits!

Ici, comme dans toutes les autres parties du monde, l'Eglise que le Maître a bâtie sur Pierre reste la seule immuable et vivante, parce qu'elle n'est pas seulement la religion du corps, mais bien plutôt la religion de l'âme parce qu'elle ne vit pas seulement pour le temps, mais pour l'éternité.—J. LUSSIER.—*La Justice* Holyoke, Mass.

Calino monte en wagon, dans un compartiment où se trouvent six personnes, trois sur chaque banquette.

Une fois assis, il regarde alternativement des deux côtés.

—Tiens! se dit-il, ils ne sont que trois de ce côté, tandis que nous sommes quatre de celui-ci...

Et il passe sur l'autre banquette.

* * *

Eh bien! cher, ce mariage avec Mme Chabanon, est-il toujours sur le tapis, disait Emile B... à son ami le vicomte de R...

—Je ne comprends rien à cette belle passion! cependant elle doit savoir que je ne possède que des propriétés négatives et des dettes positives.

—Que lui importe tout cela, tu es vicomte, et son orgueil ne réclame de toi qu'une chose!

—Quoi donc?

—Eh parbleu, *un oui*, pour avoir *un nom*.

* * *

Le comble de la sincérité:

Mme de X... demandait une toilette nouvelle à son mari.

—Mais, ma bonne amie, lui répondit celui-ci, c'est la quatrième depuis deux mois, et tu conviendras...

—Tu me feras mourir! interrompit Mme de X... en sanglotant, et tu verras que mon enterrement te coûtera bien plus cher qu'une robe.

—Je ne dis pas, continua le mari tranquillement, mais au moins ce sera une dépense une fois faite.

Le Marché Agricole

GRAIN	
Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	.85⅛
No. 2 Northern	.83⅜
No. 3 Northern	.80⅞
No. 4	.75½
No. 5	.69
No. 6	.64½
No. 1 rejected seeds	.80½
No. 2 rejected seeds	.78½
No. 1 Hiver rouge	.85¼
No. 2 Hiver rouge	.83⅜
No. 3 Hiver rouge	.80⅞
Avoine—	
No. 2 C. W.	.32½
No. 3 C. W.	.31½
Extra No. 1 Feed	.33¾
Orge—	
No. 2	.41½
No. 4	.39½
Feed	.37
Rejected	.36½
Lin—	
No. 1 N. W. C.	$1.25½
No. 2 N. W. C.	1.22½
No. 3 N. W. C.	1.16½
BESTIAUX.	
Prix: livrés, nourris et abreuvés.	
Taureaux de choix.	
Prix	$7.00 à $7.50
Bonnes vaches et génisse	
Prix	$5.75 à $6.00
Vaches moyennes et genisses.	
Prix	$5.00 à $5.50
Vaches ordinaires.	
Prix	$4.00 à $4.25
Boeufs de première qualité.	
Prix	$6.25 à $6.75
Boeufs, qualité ordinaire.	
Prix	$5.00 à $5.50
Vaches laitières, première qualité.	
Prix	$60.00 à $70.00
VEAUX.	
Bons veaux, pesants.	
Prix	$6.00 à $7.00
BREBIS.	
Brebis de choix.	
Prix	$5.50 à $6.00
Brebis de printemps.	
Prix	$6.50 à $7.00
PORCS.	
De choix	$7.60
Toughs and heavies.	
Prix	$6.00
Stags	$4.00
BEURRE DE CREMERIE.	
Cremerie	.30-33
No. 2	.18-19
No. 1	.26
FROMAGE.	
Ont. large	.15½
Ont. twins	.15¾
OEUFS	
Frais	.35
Bons	.28
FARINES.	
Lake of the Woods Milling Co.	
Frais	.35-40
Bons	.30
Five Roses, au baril	$5.30
Lakewood	5.00
Harvest Queen	4.70
Medora	4.00
XXXX	3.20
Western Can. Flour Mills Ltd.	
Purity, au baril	$5.70
Three Stars	4.80
Maitland	4.30
Huron	4.20
Huron	4.20
Medallion	5.10
Ogilvie Flour Mills Co.—	
Royal Household, par sac de 98 livres	$2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd.	Au char 98s Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb. sack	1.75	
Morninig Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN.	
Manitoba, nouveau	$14.00
No. 2	13.00
No. 3	10.00
No. 1 Naturel, la tonne	10.00
No. 2 Naturel	9.00
No. 3 Naturel	8.00
Avoines pour nourrir, bois.	$ .40
Blé pour nourrir, No. 4, La tonne	$30.00

CHRONIQUE AGRICOLE

LES HABITATIONS DE LA FERME

HYGIENE, PROPRETE, LUMIERE, VENTILATION

C'est l'hiver, les animaux ne vont plus aux champs, il a fallu les rentrer à l'intérieur des bâtiments pour les protéger contre les rigueurs de la saison.

Depuis le printemps, le cultivateur a travaillé à faire produire à son sol la nourriture nécessaire à la subsistance de ses troupeaux pendant tout un long hiver. L'heure est arrivée d'utiliser cette nourriture de la façon la plus économique possible, c'est-à-dire de la transformer en vitalité, en chair, en os ou en lait. Pour atteindre ce résultat, il importe non seulement et la distribuer judicieusement, mais il faut encore que les animaux soient logés dans des habitations hygiéniques, afin de faciliter la bonne digestion de tous les aliments.

HYGIENE

L'hygiène, c'est la salubrité du lieu d'habitation, c'est la propreté dans toutes ses parties; de l'éclairage sur toute l'étendue de la superficie, des fenêtres disposées de façon à recevoir la plus grande quantité de soleil possible, c'est encore de l'air pur en abondance circulant sans établir de courants d'air, tel qu'on l'obtient par un bon système de ventilation.

LA PROPRETE

Pour qu'une habitation soit propre, il faut non seulement que les planchers soient nettoyés de temps à autre, mais il faut qu'ils le soient souvent, très souvent même. Il faut aussi que les abreuvoirs et les mangeoires soient entretenus avec un soin particulier, car rien ne rend plus indigestes les aliments que le dégoût d'une auge, ou d'une crèche malpropre, dont le fond recèle des immondices ou des aliments en décomposition. Les murs et les plafonds doivent aussi être maintenus propres, exempts de ces toiles d'araignée où s'amassent les poussières et se multiplient les microbes.

Rien n'est plus sain ni meilleur que de blanchir à la chaux les murs et le plafond de toutes les habitations.

Les litières sous les animaux doivent être souvent renouvelées, maintenues sèches et propres. Si vous craignez de manquer de paille, il est temps encore de se prémunir de feuilles, de terre desséchée ou d'un absorbant quelconque, qui vous faciliteront le maintien de la propreté et vous fourniront une bien plus grande quantité d'engrais.

Mon intention n'est pas de parler de la propreté sur l'animal lui-même, mais cependant je ne peux me dispenser de dire ici, en passant que, si l'habitation doit être propre, à plus forte raison le corps de l'animal doit-il être maintenu en parfaite condition de propreté. L'étrille et la brosse coûtent moins cher que l'avoine et les moulées et vaudraient souvent autant sinon mieux.

LA LUMIERE

La lumière, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, est peut-être ce qui manque le plus dans un grand nombre de nos habitations de la ferme, pourtant la lumière est un élément de santé. Elle est indispensable au développement normal des jeunes animaux et au maintien de l'animal adulte. Les microbes, c'est-à-dire les germes de toutes les maladies, n'ont pas d'antidotes plus efficaces que le soleil et la lumière. Qu'il n'y ait pas un seul coin sombre, que la lumière atteigne les endroits les plus reculés de votre étable et que chaque animal reçoive largement sa part. Agrandissez vos fenêtres et disposez-les de façon à ce que le soleil puisse inonder toute la surface du plancher.

LA VENTILATION

Toutes les habitations qui suintent l'humidité et qui se refroidissent rapidement sont des bâtiments qui manquent d'un bon système de ventilation. Il est temps de remédier à cet inconvénient grave en facilitant la circulation continue de l'air.

Beaucoup de cultivateurs ont pour leur étable une ou deux cheminées qu'ils appellent leurs ventilateurs, mais en réalité les cheminées ne servent, la plupart du temps, qu'à augmenter l'humidité intérieure, parce qu'elles sont mal disposées et parce qu'il n'y a pas de prises d'air.

Les cheminées ne peuvent servir que de conduits d'air, c'est-à-dire permettre à l'air impur et vicié de s'en aller au dehors, mais celui-ci ne s'en ira qu'à la condition que, par des prises d'air bien disposées, il s'introduise de l'air pur du dehors. Que vos prises d'air soient au plancher comme d'après Rutherford, ou au plafond comme d'après Vessot, peu importe, mais il en faut en nombre et en grandeurs proportionnées à la superficie de votre habitation Le nombre et la dimension de vos cheminées, ou conduits d'air, doivent être proportionnées au nombre de prises d'air. La disposition de ces cheminées doit être faite de façon à ce que chacune d'elles soit placée au centre de l'air à épurer, non pas aux extrémités, mais bien dans le centre. Ainsi, si vous avez une habitation de 20 pieds de longueur par 15 de largeur, vous aurez besoin de deux cheminées; elles devront être placées chacune à 5 pieds des bouts: laissez 10 pieds entre les conduits d'air et, au centre même de la largeur, à 7 1-2 pieds des côtés. De cette façon le tirage se fera en tous sens, tandis que, si elles étaient placées aux extrémités ou plus rapprochées l'une de l'autre, le travail d'épuration ne pourrait se faire efficacement. Ces cheminées doivent aussi être placées au niveau du plafond et non pas à 4 ou 6 pouces plus bas que le plafond.

Remarquez bien, amis cultivateurs, que l'air pur est plus nécessaire à la vie de vos animaux que la nourriture elle-même, et que l'air impur, ne contenant pas la quantité d'oxygène requise pour la transformation du sang veineux en sang artériel, rend la respiration haletante et difficile, et est cause de toute espèce de troubles dans tout l'organisme de l'animal. Voyez donc, pour cet hiver, à ce que vos animaux ne manquent pas de cette nourriture si excellente qu'est l'oxygène et que vous fournit en abondance gratuitement la nature.

LES PRECEPTES DU PARFAIT LAITIER

Fermier, notez bien ceci:

1o Nettoyez les vaches;

2o Ménagez l'introduction d'air pur dans les étables;

3o Laissez entrer librement la lumière.

Trayeur, notez bien ceci:

1o La vache est une macrine vivante. Traitez-la avec douceur, imposez-lui moins de travail et elle donnera plus de lait.

2o Un bon travail améliore la machine vivante.

Trayez à fond. Cela développe les pis et accroît ainsi la quantité de lait, et vous recueillerez un lait plus riche.

Souvenez-vous que le lait le dernier est celui qui a le plus de valeur.

3o Traire proprement.

Portez des vêtements propres et bien fermés.

Ayez des sceaux aussi propres que possible.

Nettoyez bien le pis en le frottant avec une pièce de toile.

Lavez-vous convenablement les mains avant de traire.

4o Bien conduire le travail.

Trayez avec les mains sèches.

Saisissez les tétines à pleines mains.

Donnez une légère pression sur le pis.

Trayez aussi rapidement que vous pourrez et ne cessez jamais ce travail avant que le lait ne soit complètement trait.

Ne tirez pas les tétines au-delà de leur grandeur naturelle.

Souvenez-vous de la valeur des dernières gouttes de lait.

5o L'état de santé du pis.

S'il y a des gerçures ou des indurations sur le pis ou les tétines un arrêt dans le canal lactifère, ou si le lait n'a pas la coloration naturelle, ne mélangez par ce lait avec les autres.

6o Moment de la traite.

Commencez toujours la traite à la même heure.

Trayez les mêmes vaches dans le même ordre.

7o Considérez cet excellent travail comme un des plus honorables.

AGE DU CHEVAL ET DU BOEUF

PAR LA DENTITION

Si l'on coupe une dent permanente dans le sens de la longueur on voit: 1o à l'intérieur, une courbe d'"émail", qui se replie à l'intérieur pour tapisser la cavité dite "cornet dentaire"; 2o la substance de la dent, qui est formée d'"ivoire"; 3o la cavité intérieure, qui est remplie par la "pulpe dentaire" recouverte de "ciment". En coupant dans le sens de la largeur et à des hauteurs différentes, on obtient des figures variables, ces figures se forment naturellement à mesure que l'animal use ses dents.

CHEVAL

En naissant, le poulain n'a pas d'incisives: les premières incisives (les pinces) se montrent à 8 jours, les mitoyennes à un mois ou 10 jours; les coins entre 3 et 6 mois.

A 1 an, rarement des pinces et les mitoyennes;—à 18 mois, rarement des coins:—vers 2 ans, les pinces se déchaussent, s'ébranlent et tombent à 2 1-2 ans.—De 2 1-2 ans à 3 ans, apparition des pinces de remplacement.—De 3 1-2 ans à 4 ans, apparition des mitoyennes de remplacement;—de 4 1-2 ans à 5 ans, apparition des coins de remplacement.

A 6 ans, rarement des pinces, le bord postérieur n'a pas frotté, il est dit vierge;—à 7 ans rarement des mitoyennes, le bord postérieur est usé; à la mâchoire supérieure se forme une sorte de crochet dit "queue d'aronde";—à 8 ans toutes les incisives sont rasées; le ciment intérieur ou étoile dentaire commence à paraître;—à 9 ans, disparition de l'émail central, apparition de l'étoile dentaire dans les pinces;—10 ans, idem pour les mitoyennes; 11 ans, idem pour les coins; 11 à 13 ans, les dents deviennent rondes et la cheville d'émail disparaît, l'étoile dentaire se porte en arrière; 14 ans, les pinces sont devenues en forme de triangle; 15 ans, idem pour les mitoyennes; 16 ans, idem pour les coins; 17 à 20 ans, les pinces, les mitoyennes, les coins deviennent successivement triangulaires.

BOEUF ET VACHE

Le boeuf ne possède de dents incisives qu'à la mâchoire inférieure; il y en a 8 et elles sont mobiles, les pinces au milieu, ensuite les premières mitoyennes, les deuxièmes mitoyennes et les coins.

La dent comprend une partie libre appelée "pelle", séparée de la racine par le collet; cette "pelle" présente une table en "avol"; quand le bord supérieur est usé, la dent est dite "rasée"; lorsque l'avol est disparu, elle est nivelée.

Le veau naît avec deux, quatre ou six dents; à un mois il a ses 8 incisives. A 7 mois les incisives de lait sont rasées; à 1 an elles se déchaussent, à 15 mois les pinces tombent. De 2 à 3 ans sortent les premières mitoyennes, de 4 à 5 ans les coins. A 6 ans, la mâchoire est "au rond" formant un arc parfait De 6 à 7 ans, "arsement", à 6 ans les pinces, à 7 ans des premières mitoyennes, à 8 ans des deuxièmes mitoyennes, à 9 ans des coins. De 10 à 11 ans, les coins sont nivelés l'étoile dentaire devient cariée, les dents s'écartent et deviennent des crochets.

A. R.

STE-ANNE DES CHENES

Dimanche au soir le 15 du courant, avait lieu dans la salle de la Cour de Comté, une magnifique séance organisée par nos révérends Frères.

La pièce de résistance avait pour titre: "Le Reliquaire de l'Enfant Adoptif." Les acteurs furent MM. Alfred Bleau, remplissant le rôle du Conseiller de Chèvrement, Alfred Jodoin, le rôle de Tiérot l'ouvrier, Florent Girard celui du Juif Jonathas, Jos Délorme, celui de l'usurier Trichardon; Avila Desautels celui de Marcoux; Ernest Hébert, le père de La Musette; Moïse Champagne celui du Bohémien; A. Tougas garde; Ch.-Aug. Champagne huissier, S. Tougas, C. Girouard et N. Bleau, policiers.

La salle était trop étroite pour contenir l'assistance et l'auditoire à maintes reprises applaudit les acteurs qui ont rempli leurs rôles d'une façon irréprochable. Il faudrait décerner plus qu'une mention à chacun des acteurs. La cupidité du Juif Jonathas, et la perspicacité du valet Marcoux amusa fort l'auditoire, tandis que la voix sympathique et généreuse de l'ouvrier Thiérot firent verser les larmes au grand nombre des auditeurs.

Le petit Emile, surnommé Bengali par ses maîtres cruels les Bohémiens, fit verser lui aussi des larmes d'attendrissement lors qu'il nous raconta les mauvais traitements que ces barbares lui faisaient subir. Ce rôle avait été confié au jeune Donat Benoit.

Les entr'actes furent bien remplis de chants et déclamations par le choeur des élèves du Collège sous l'habile direction du Frère Alphonse. Les jeunes Hébert, Desmarais et Finnigan rendirent très bien leurs morceaux. Nous nous en voudrions de ne pas offrir dès l'heure nos remerciements du bon Frère Michel au Collège Saint-Boniface pour nous avoir fait goûter les charmes de l'accompagnement au piano par un véritable artiste qui n'est autre que lui-même.

Le rapport que je viens de faire ci-dessus n'est que pour une partie de la séance. Il y eut encore la petite comédie très amusante "Les Quatre Prunes", saynète à deux personnages qui a provoqué le rire que le poète regrettait de ne plus rencontrer dans son pays, le rire,

"Gonflé de gaieté franche et de bonne satire
Ce rire d'autrefois, ce rire des aïeux
Qui jaillissait du coeur comme un flot de vin vieux;
Le rire sans envie et sans haine profonde."

Le rôle du Maître fut très bien rendu par M. Isidore Hébert, de même celui du domestique par M Aimé Champagne. Evidemment celui-ci est bien chez lui dans la maison de son maître, oh! mieux que dans une prison... Aussi ne songe-t-il pas à s'enfuir, bien qu'il y soit "payé" de confiance et couché au fond d'une valise!" Et il n'obéit pas à son maître même quand celui-ci veut l'envoyer porter des prunes à son ami M. De St-Hilaire, rue Racine, No. 13.

Faut dire que pour qui n'a pas une mémoire très fidèle, cette adresse est assez difficile à retenir. Il est bien préférable de rester à la maison et là de croquer les prunes des prunes qui viennent des îles Fortunées et valent douze cent francs chacune! Surtout quand un domestique n'a eu pour déjeuner le matin, qu'une "couenne de lard dont le chat n'a pas voulu". Des beaux fruits, quelle tentation pour des serviteurs. Mais notre homme sera pris, il paiera bien cher son péché de gourmandise. Car les fruits empoisonnés au dire du maître, causeront à l'infidèle des douleurs qui le corrigeront pour toujours.

La comédie improvisée "Les Deux Bègues", exécutée par MM Ernest Hébert et Alfred Jodoin n'a pas eu un moindre succès.

Après une vente de gâteaux des gâteaux qui se sont vendus presque douze cents francs, M. le curé offrit ses remerciements et félicitations à tous les organisateurs et aux nombreux auditeurs qui ont contribué si généreusement à augmenter le capital versé à la construction du clocher. On lui fit une ovation lorsqu'il reprit son siège.

* * *

DECES

Si la paroisse aime à se réjouir en encourageant ses oeuvres paroissiales, elle n'en est pas moins prête à manifester ses sympathies quand l'une de ses respectables familles est plongée dans le deuil. Elle en a donné une nouvelle preuve en assistant lundi en grand nombre aux funérailles de Mme Antoine Vermette, née Marguerite Nolin, décédée à Saint-Norbert et inhumée à Sainte-Anne lundi matin.

Le service eut lieu à neuf heures et fut chanté par M. le Vicaire. A l'orgue le choeur de la paroisse, aidé de plusieurs chantres étrangers, firent du très beau chant. Parmi les étrangers venus pour la circonstance, se trouvaient la Rév. Soeur St-Théophile, MM. Jos Nolin de Pine Wood, Mme Plante, de Saint-Boniface, Mme St-Germain, M. Alex St-Germain et plusieurs autres de Saint-Norbert, de Saint-Pierre et de Saint-Boniface.

M. Jos. Dufort conduisait le cercueil. Les porteurs furent MM. Aug. Vandal, Max. Vermette, E. Vandal, Jean Vermette, Rob. Finnigan et Alexandre St-Germain.

La défunte faisait partie des Dames de Sainte-Anne qui firent célébrer le lendemain une grand'messe pour le repos de son âme.

Cette bonne dame avait une grande dévotion à la grande Thaumaturge et elle contribua généreusement à la glorifier. Tous ceux qui l'ont connue n'en parlent qu'avec éloge et lui conserveront un pieux souvenir.

Que sa famille veuille bien accepter avec nos meilleures sympathies l'assurance de nos humbles prières pour le repos de celle qui vient de terminer une si édifiante vie.

Alfred de la Durantaye.

On est au dessert, dans un diner très comme il faut. On a même servi le café et les liqueurs.

Une jeune fille blonde et rose qui a pelé ses fruits au bout de la fourchette, dit d'une voix flûtée:

—Comment est-il possible que vous autres, messieurs, vous puissiez aimer cette chose que vous nommez, je crois, cognac?

Son voisin sourit, l'assure que le bon cognac est fort bon, et, après mille instances d'une part, le minaudement de l'autre, finit par la décider à essayer d'une petite goutte.

La jeune fille blonde et rose trempe ses lèvres dans le verre mousseline, attend un instant, fait une grimace abominable et s'écrie:

—On a bien raison d'appeler ça du tord-boyaux.

EN PROVINCE

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Nous publions toutes les correspondances qui nous sont adressées quel qu'en soit le sujet. Si elles contiennent des attaques contre quelqu'un dans une paroisse, elles doivent être signées d'un nom responsable. Cela, pour notre propre satisfaction. A moins d'y être autorisé par notre correspondant nous tenons son nom secret.

FISHER BRANCH

Suivant un ordre de l'archevêché de Saint-Boniface, le Rév. M. O. Corbeil a été transféré de la paroisse de De Laval à Sainte-Rose du Lac. Son successeur, M. Chamberland, est déjà arrivé parmi nous depuis quelques semaines.

Quoique étant persuadés que le Rév. M. Chamberland sera pour nous un excellent père spirituel et qu'il saura administrer avec sagesse les affaires de la florissante paroisse de De Laval, il nous est certainement bien pénible de voir partir M. Corbeil pour une autre paroisse.

Le Rév. M. Corbeil fut le fondateur de notre paroisse et c'est par son travail incessant, son courage insurmontable et aussi par sa grande intelligence qui prévoyait il y a déjà quelques années qu'un avenir magnifique était réservé par la Providence à la paroisse de De Laval, que nous nous trouvons tous réunis sous le même clocher.

Grâce à ces trois qualités réunies nous voyons aujourd'hui s'élever au centre de la paroisse une grande et belle église qui ferait envie à des paroisses vieilles de plusieurs années, qui sans doute n'ayant pas eu les efforts combinés de leur pasteur et de tous les paroissiens, comme il y en a ici, se trouvent avec un désavantage pour aller de l'avant.

Nous le répétons le Rév. M. Corbeil par son esprit intelligent sut très bien régulariser l'harmonie qui doit exister entre les paroissiens et établir sur une base solide cette union fraternelle qui existait entre les paroissiens et leur curé.

Le Rév. M. Corbeil a été témoin de toutes les privations et de toutes les fatigues que les premiers colons ont eu à endurer et ce bon père qui était chargé de prendre soin de nos âmes ne craignait pas de se dévouer maternellement à chaque fois que l'occasion s'en présentait et se faisait un devoir d'aider de ses sages conseils et même de sa bourse ses pauvres paroissiens, qui sans cet aide réellement providentiel, ne seraient jamais parvenus à vaincre les difficultés qui survenaient de toutes parts.

Il est facile de comprendre qu'un homme qui réunissait ces grandes vertus sociales, avait pris une place très intime dans le coeur de tous ses paroissiens et que ce fut un grand chagrin pour chacun d'eux lorsqu'ils apprirent le départ de leur vénéré curé.

Il nous est impossible de critiquer l'autorité ecclésiastique qui a fait ce changement, car nous avons déjà eu des preuves que cette même autorité, très clairvoyante dans les choses du futur, sait toujours envoyer ses apôtres là où Dieu les appelle.

Que le Rév. M. Corbeil soit certain qu'il est parti de parmi nous emportant les meilleurs souhaits de bonheur de tous ses paroissiens et qu'il ait aussi l'assurance qu'il ne sera pas oublié dans leurs humbles prières.

* * *

Il commence à courir des bruits d'élection parmi nous et il serait grandement à désirer que les organisateurs du gouvernement actuel s'occupent d'envoyer une délégation devant leurs chefs afin de savoir ce qu'ils ont l'intention de faire à propos de notre chemin de fer. Il y a peu de travaux à faire mais tant que ceux-ci ne seront pas fait nous ne pouvons avoir aucun service de la Compagnie.

On nous a déjà fait bien des promesses et l'on nous en fera peut-être encore, mais ces promesses qui n'ont jamais été exécutées feront sans doute comprendre aux électeurs de Saint-George ce qu'ils ont à faire avec celles à venir.

C'est certainement quelque chose d'admirable de vivre dans l'espérance mais il faut aussi voir quelques fois la réalisation de ces projets.

C'est à vous, organisateurs à la parole facile et aux gestes éloquents de nous donner des faits, vu que les promesses sont devenues surannées, et alors vous pourrez compter avec un peu plus de certitude sur le support loyal que vous attendez des électeurs du comté de Saint-Georges.

* * *

Melle Laura Bouchard, qui a déjà été institutrice dans un de nos arrondissements scolaires vient d'accepter une position au magasin général de MM. Oxford et Frères. Melle Bouchard sera chargée de l'administration du comptoir des marchandises sèches et aura aussi à s'occuper spécialement du rayon des dames.

Quoique élevée aux Etats-Unis cette jeune demoiselle parle très bien le français et nous avons raison de croire qu'avec son exquise politesse, son expérience des affaires et de tout le tact dont elle a déjà su nous donner maintes fois la preuve, elle réussira à attirer au magasin de MM. Oxford et Frères une clientèle choisie qui lui fera honneur.

Nous sommes assurés que les propriétaires du magasin apprécieront à leur juste valeur les services que Melle Bouchard leur rendra.

* * *

Dimanche soir 15 février, il y eut chez M. Simon Ménard un concert donné par le ministre ruthène de Broad Valley. Ce monsieur avec deux de ses collègues fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire et les amateurs de bonne musique ont été émerveillés de la belle musique qu'ils ont entendu.

Il y eut chant et déclamations et un délicieux goûté fut servi par Mme S. Ménard.

Les invités se retirèrent à une heure assez avancée et emportèrent un agréable souvenir de cette réunion intime à laquelle ils venaient d'assister. Outre les gens de la maison, l'on remarquait: Mmes O. St-Godard et D. Ménard, Melle Laura Bouchard, MM. Tweeddell, D. Ménard, W. Grégoire, J. Reid, N. Prygrosky et autres.

* * *

La semaine dernière en abattant un arbre les MM. Beauchamp ont tué deux ours d'une taille magnifique et malgré leur long hivernement ces animaux étaient très gras.

* * *

Nos marchands locaux achètent tous les dormants de chemin de fer qu'ils peuvent se procurer. Cette industrie nouvelle entretient une activité dans notre canton que l'on ne voit jamais l'hiver dans les places dénudées de bois.

* * *

On nous prédit quelque chics mariages pour les jours gras.

* * *

M. le curé Chamberland nous a annoncé hier qu'une retraite serait prêchée ici du 15 au 22 mars par le Rév. Père Lacasse.

* * *

Nous avons eu tout l'hiver une température idéale et c'est à peine si nous avons 6 à 8 pouces de neige.

W. Grégoire.

LAURIER, MAN.

M. le curé E.-A. Halde est allé en voyage à Makinak.

* * *

Melles Catherine et Delphine Trottier ont été les hôtesses de Melle N. Gamache pendant une semaine. Durant leur séjour à la campagne, ces dernières ont été invitées à prendre une partie de cartes chez M. Isaac Trottier. La veillée a été des plus agréables.

* * *

M. W. Watkins, instituteur anglais, laisse l'école pour aller reprendre une école à Gladstone, Man. Une institutrice a repris sa place.

* * *

M. Tom Doucette, de McCreary, est en promenade chez son frère, M. Henri Doucette.

* * *

M. J.-A. Blouin, instituteur français, est très apprécié des nôtres. Nous lui souhaitons du succès et de longues années parmi nous.

* * *

Les 13 et 14 février, nous avions les vues animées, dans la salle de l'école anglaise. La salle était encombrée.

Yvette.

SAINT-LAZARE

Mme O. Cadieux et Mme Louis Guay de Saint-Lazare, Man., sont en promenade à Winnipeg pour leur santé.

ST-JEAN-BAPTISTE, MAN.

Vendredi dernier le 13 a eu lieu le service anniversaire de Mme Henri Clément. Les parents et les nombreux amis de notre jeune défunte y assistaient en grand nombre.

* * *

Dimanche dernier, Melle H. Comeault et M. Albert Comeault ont fait l'honneur d'une intéressante soirée à leurs amis. Les invités choisis étaient: M. et Mme Albert Valcourt; M. et Mme Pite Comeault; Melle Célina Péloquin (institutrice de l'école White Haven); M. D. Sarrasin; Melle Rose Péloquin; M. Albert Comeault; Melle F. Valcourt, (institutrice de l'école Franklin); M. Fred. Rageotte; Melles A. Desautels, Emma Labelle; M. H. Rageotte; Melle H. Comeault, (institutrice de l'école Petit Lac), avait M. Jacques Bissonnette pour compagnon; Melle H. Bissonnette et M. Albert Baril.

Le joyeux groupe s'en retourna enchanté de la soirée, commencée et finie par la musique et le chant entre lesquels il y eut d'intéressantes parties de cartes.

Ces jour derniers, la même compagnie et quelques autres ont eu une semblable soirée chez M. Bissonnette, du village. Nous félicitons nos jeunes de s'amuser aussi honnêtement que respectueusement.

* * *

M. David Sarrasin vient de quitter ses amis (et amie) pour aller prendre une clientèle d'agence dans la compagnie des Rawleigh Medicine Co., dans les comtés de Sainte-Anne, Springfield et Saint-Boniface. Nous souhaitons beaucoup de succès à notre jeune médecin.

Un abonné.

* * *

M. Albert Valcourt a acheté une jument ambleuse de M. Birst, hôtelier. Nous croyons déjà voir du regret dans l'air de notre vendeur. C'est M. Valcourt qui jouira des courses maintenant.

Alarme.

* * *

Réponse à "Alarme"

Pauvre *Alarme.* Après avoir subi une remontrance de *Jean-Baptiste* la semaine dernière, faut-il encore qu'un autre vienne troubler votre grand souci en ce qui regarde les classes du Collège. Voici ce dont il est question:

Dans le numéro du 10 février dernier *Alarme* fait entendre des plaintes profondes contre la *mesquinerie* des commissaires des écoles du village qui selon lui ne fournissent pas de charbon pour chauffer le collège et conséquemment il n'y a pas de classe.

Dormez sans crainte, car ce n'était qu'une imagination de vous; il y a eu de la classe tous les jours, et j'espère qu'après avoir été si bien *avisé* par vous cela n'arrivera pas.

Ainsi donc veuillez dormir tranquille et ne plus parler sans avoir réfléchi, et surtout accuser sans preuve comme vous l'avez fait.

Napoléon Dery,
Commissaire, Saint-Jean-Baptiste

CERTIFICAT

Saint-Jean-Baptiste,
22 février 1914.

Je soussigné, atteste et affirme que, contrairement à ce qui a été mentionné dans le journal la *Liberté*, nos classes sont journellement et bien chauffées depuis le commencement de l'hiver jusqu'à ce jour et nous avons suffisamment de combustible jusqu'à la fin de l'année scolaire.

En foi de quoi:

Frère Jean,
Directeur du Collège de Saint-Jean-Baptiste.

FANNYSTELLE

Le mariage de M. Oscar Cyrenne de Melle Gertrude Piché a été célébré le 17 février dans l'église paroissiale de Fannystelle.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

* * *

M. Elmir Arnal nous a quitté la semaine dernière pour Toronto, où il est allé faire l'achat de chevaux. Il sera de retour dans quelques semaines avec un char de chevaux pour vendre.

* * *

M. Poncilet, de Saint-Roch Man., est en visite chez M. Edmond Poirier de cette paroisse.

* * *

M. et Mme Eugène Painchaud font part à leurs amis de la naissance d'une fille.

Parrain, M. Henri Painchaud marraine, Melle Marie Painchaud.

* * *

Mme Thomas McGreevy se rétablie de sa récente maladie.

* * *

M. et Mme Swartz, de Winnipeg, étaient en promenade chez M. et Mme P.-A. Bouvier, cette semaine.

Melle Ernestine Guilbault est en visite à Saint-Claude, Man. pour quelques jours.

* * *

MM. Pierre Beaupré, Armand Cyrenne et Roméo Desilets sont de retour des chantiers de Richan, Ont.

* * *

M. et Mme Maurice Piché, de Saint-Boniface, Man., sont en promenade ici, chez M. et Mme Alfred Piché.

* * *

M. Joseph Lavallé a obtenu un congé de la Cie C. P. R. Il est parti la semaine dernière pour aller passer quelque temps sur son homestead, à Saint-Roch, Man.

* * *

La salle de l'école était bien remplie le 22 au soir et l'assistance a applaudi à plusieurs reprises notre brillante troupe d'acteurs. Le programme était des mieux choisi et très varié.

Voici le programme:

Ouverture, "Moonlight Bay" Chanson.

Comédie, "Les Deux Sourds", 1 acte.

Personnages:

Damoiseau, rentier, M. Ulric Boisvert.
Eustache, son frère, M. Joseph Painchand.
Claude, chasseur, M. P.-A. Bouvier.
Boniface, serviteur, M. Adolphe Guyot.
Un Garde Champêtre, M. Alfred Hamel.
Un jardinier, M. Jos. Painchaud

Grand potpourri, "La Gaieté Française", *U. Moreau.* Par le choeur.

Vente de paniers.

Pantomine, "Pierrot Photographe.

Pierrot, apérateur, M. Ulric Boisvert.
Lord Tolan, touriste anglais, M. P.-A. Bouvier.
Bamboula, groom nègre, M. Adolphe Guyot.
Grosbouffi, tramp, M. Jos. Painchaud.

O Canada! Dieu Sauve le Roi.
Recettes de la soirée, $64.85.

Yvonnie.

Roman de La Liberte — No 17

Le DERNIER DES MOHICANS
PAR
FENIMORE COOPER

Il dessina d'abord sur le front du major cette ligne que les Indiens regardent comme le signe d'un caractère réjoui et jovial; il écarta soigneusement tous les traits distinctifs d'une humeur belliqueuse; il sut donner au jeune officier un vrai type de bouffon. Les Indiens recevaient assez souvent des jongleurs de Ticondéroga, qui venaient, dans les tribus alliées des Français, exercer leurs petits talents; les sauvages ne les voyaient point d'un mauvais oeil et ne les renvoyaient point sans une offrande; on pouvait donc espérer que Duncan, parlant bien le français et ainsi déguisé, serait pris pour l'un d'eux.

Le chasseur, jugeant que le major était suffisamment transformé pour essayer de déjouer la malice et l'astuce de ses ennemis, convint avec lui de divers signaux; il lui indiqua l'endroit où il comptait laisser le colonel sous la garde de Chingachgook, pendant qu'Uncas et lui se mettraient en campagne pour s'enquérir en toute hâte de la tribu delaware que la Gamme leur avait fait plutôt soupçonner que reconnaître sûrement; il termina par un petit discours:

"Que le ciel vous inspire, major, et vous protège! Je ne vous cacherai pas que votre résolution me plaît; l'ardeur est le fait de la jeunesse; mais, croyez-en ma vieille expérience, il faudra beaucoup de sang-froid, et un esprit plus subtil que celui qu'on apprend dans les livres, pour déjouer les ruses d'un Mingo. Que Dieu veille sur vous! Si pourtant ils font un trophée de votre chevelure, comptez sur la promesse d'un homme blanc aidé de deux Mohicans. Les Hurons, dans ce cas, payeront leur triomphe par autant de morts que vous avez de cheveux sur la tête. J'espère pourtant, major, que la Providence vous aidera, car la cause que vous allez soutenir est juste et honorable; mais souvenez-vous que, pour tromper ces coquins, il est permis de faire des choses qui ne sont pas tout à fait dans la nature de la race blanche."

XVI

Heyward serra la main de cet homme dévoué, qui ne savait comment reconnaître un tel honneur; puis il fit signe à David de lui montrer le chemin. Ils traversèrent la clairière et longèrent le lac où les castors s'étaient établis: seul avec le pauvre musicien, le jeune officier commença à sentir toutes les difficultés de son entreprise; mais son courage n'en fut point diminué, tout au contraire; il se mit à marcher en avant d'un pas léger et vigoureux.

Pendant plus d'une demi-heure, ils demeurèrent encore sous l'abri des grands arbres de la forêt; enfin une nouvelle clairière s'ouvrit devant eux; le même ruisseau la traversait dans toute sa longueur. Les sauvages l'avaient récemment agrandie, coupant les arbres pour bâtir leurs misérables huttes et brûlant les halliers et les broussailles pour se donner un peu d'air autour de leur village.

A l'extrémité opposée, Duncan aperçut une soixantaine de cabanes grossièrement construites, jetées sans ordre au milieu de la prairie, et n'offrant de loin à l'oeil du jeune officier qu'un amas confus de troncs d'arbres, de branches sèches et de terre. En face de ces huttes, une trentaine de jeunes enfants se livraient, à travers les herbes aussi haute qu'eux, à toutes sortes d'exercices et de jeux; leurs cris arrivaient, aigres et perçants malgré la distance, jusqu'aux oreilles du major et de son compagnon qui se bouchait les oreilles pour échapper à ces sons discordants.

Selon la coutume des sauvages, nulle sentinelle ne veillait aux abords du camp; aussi le major et son guide purent s'approcher sans difficulté, et presque au milieu de la troupe d'enfants, occupés à leurs jeux. A leur arrivée, toute la bande redoubla ses cris, et, comme par enchantement, disparut au milieu des herbes sèches. Le premier moment de surprise passé, Duncan, qui les avait crus bien loin, aperçut partout, dans les broussailles, des regards vifs et curieux constamment fixés sur lui. Les cris des enfants avaient fait sortir des huttes une douzaine de guerriers qui, sans montrer de surprise, attendirent gravement les étrangers.

David, déjà familiarisé avec les sauvages, avançait toujours d'un pas ferme, et se dirigeait sans hésiter vers une grande cabane placée au centre du village, et où se tenaient les conseils et les assemblées publiques de la peuplade. Duncan, qui le suivait pas à pas, eut quelque peine à garder, au milieu des Indiens, l'air d'indifférence et de tranquillité dont il avait tant besoin pour réussir dans sa difficile entreprise; il parvint néanmoins à maîtriser son émotion et s'avança jusqu'au centre de la cabane; il s'assit, comme le musicien, sur un fagot de branches sèches.

Les Mingos, rentrés à sa suite dans la chambre du conseil, se rangèrent silencieusement autour de lui, et attendirent sans impatience que sa dignité lui permit de prendre la parole; d'autres sauvages arrivèrent bientôt de divers côtés. Ils s'appuyaient de l'épaule ou du coude, soit le long de la muraille, soit aux poutres qui soutenaient le toit de l'édifice; trois ou quatre des plus âgés s'étaient assis un peu en avant des autres. A la lueur d'une torche vacillante, Duncan essayait de lire sur leur visage et de deviner dans leur attitude quel accueil lui était réservé. Mais tous, immobiles, tenaient leurs yeux fixés à terre et jetaient à peine sur lui, à la dérobée, un regard rapide: ce qui pouvait paraître aussi bien l'effet du respect que celui de la défiance.

Enfin un homme déjà mûr, mais souple et vigoureux encore, sortit d'un angle de la salle, où il était demeuré loin de la torche, probablement pour mieux observer sans être vu, s'avança vers le major et lui adressa la parole. Son ton était poli, bien que ferme; malheureusement il s'exprimait dans la langue des Wyandots, et Duncan ne pouvait le comprendre. Le jeune officier, maintenant assez sûr de lui-même, fit remarquer au chef indien que sa langue lui était inconnue, et, élevant la voix à son tour, il dit:

"Est-ce qu'aucun de mes frères ne parle français ou anglais?"

Les sauvages se tournèrent vers lui, mais nul ne répondit à sa question.

"Je regrette, ajouta-t-il, que dans cette brave et fidèle nation aucun guerier ne parle la langue du grand monarque, notre père. Il serait fâché d'apprendre que ses guerriers rouges sont incapables de l'entendre."

Un long silence suivit: Duncan connaissait trop les Indiens pour s'en étonner; il profita de ce répit pour mettre de l'ordre dans ses idées.

Avec la même gravité imperturbable, le guerrier qui avait déjà parlé dit encore, employant cette fois la langue française:

"Lorsque le grand monarque, notre père, s'adresse à son peuple, emploie-t-il la langue du Huron?

—Il parle à tous le même langage. Il ne saurait faire aucune distinction entre ses enfants, rouges ou blancs; mais vous savez qu'il estime particulièrement ses braves Hurons.

—Notre père du Canada pense-t-il ainsi? Il renvoie dans leurs forêts les Hurons après la victoire, mais avant le partage du butin." Puis le sauvage ajouta d'une voix sombre: "Notre père du Canada laisse ses oreilles ouvertes aux Delawares, qui sont nos ennemis, et ils les remplissent de mensonges.

—Ne parlez pas ainsi, dit le major, qui sentait la conversation s'engager sur un terrain brûlant. Voyez plutôt, il m'a donné l'ordre, à moi qui suis un grand médecin, de venir parmi ses enfants les Hurons rouges des grands lacs, et de leur demander s'il y en a parmi eux qui soient malades, afin que je puisse les guérir."

Un silence plus long que le premier succéda à ces paroles du jeune officier, qui cachait, par ce subterfuge, sa nationalité, et entrait ainsi dans le rôle qu'il se proposait de jouer pour arriver plus aisément à son but.

Enfin le Huron reprit la conversation interrompue.

"Les savants du Canada se peignent-ils la peau? Ne savons-nous pas qu'ils se vantent tous de la pâleur de leur visage.

—Est-ce que les chefs indiens qui visitent leurs pères blancs, reprit Heyward, ne remplacent pas par une pièce de cotonnade la peau de buffle qu'ils portent habituellement? Mes frères indiens ont su peindre ainsi mon visage; je garde cette peinture pour leur faire honneur et par affection pour eux."

Duncan avait frappé juste: le silence général fut alors rompu pour la première fois; un murmure approbateur qui ressemblait à un applaudissement se fit entendre dans toute la salle.

Un autre guerrier, quand le calme se fut rétabli, se leva, s'avança en face de l'étranger; puis, paraissant réfléchir encore, fit un geste pour annoncer qu'il allait parler. Mais, au moment où il ouvrait la bouche, on entendit venir du fond de la forêt un bruit sourd et effrayant, suivi promptement d'un cri aigu et prolongé qui ressemblait, à s'y méprendre, au hurlement plaintif d'un loup.

Ce cri attira visiblement l'attention des Indiens; tous se précipitèrent en hâte hors de la salle du conseil, et à leur tour poussèrent comme à l'envi des cris épouvantables. Le major, fortement impressionné, quitta aussitôt la

SAINT-LEON

UN PERE VISITE SES ENFANTS

Saint-Léon, 19.—Subitement sans que rien nous le fit prévoir, nous recevions dimanche le 16 pour le lendemain, l'annonce d'une visite spéciale de Sa Grandeur Mgr Langevin. Cette visite fortuite, obtenue à la demande de notre curé, le R. P. Dom Marie Antoine Straub, lors de sa rencontre avec Sa Grandeur à Saint-Alphonse avait pour but la bénédiction d'une jolie statue de Marie (don de notre estimé curé aux Révérendes Soeurs). C'est cette statue, arrivée



COUVENT DE SAINT-LEON.

tout récemment de France, qui doit orner la niche spécialement préparée à cet effet dans le fronton de la tour carrée qui forme le clocher du nouveau couvent. Elle fut posée dès le matin du jour suivant.

Malgré l'inclémence du temps le mauvais état des chemins, une portion notable des paroissiens tint à montrer à son Archevêque combien elle estimait et savait apprécier le généreux dévouement et la charité dont est animé le vaillant prélat.

La bénédiction de la statue de la sainte Vierge, délicatement exposée, plus belle encore dans le cadre des lumières, des fleurs et des plantes qui l'environnent et lui font un gracieux parterre, entourée des gentilles pensionnaires élèves, qui lui forment dès ici-bas un gracieux cortège gazouillant eut lieu solennellement à 4 heures dans la salle récréative du couvent.

Solennellement, ici, n'a rien de l'imposant qui glace, car jamais solennité ne revêtit de caractère plus, comment dirais-je, plus intime et familial. Ce fut dans l'acceptation du mot, le père et les enfants.

Le père qui, malgré les vicissitudes, les amertumes, les combats journaliers, les peines, montre à tous et à chacun un visage affable et souriant, c'est le père qui exalte, remonte les énergies abattues trace aux âmes la ligne directe à suivre, c'est le père qui réprimande en souffrant de la peine qu'il est obligé de faire à son enfant.

C'est toujours la parole vive claironnante, aux aperçus originaux si plein d'à-propos et de vérités, c'est la piété manifeste et pénétrée d'un enfant de Marie auquel rien n'est plus doux que de procurer toujours un plus grande gloire et un redoublement de ferveur.

Hélas! les peines, les douleurs les fatigues multipliées mettent leur empreinte sur une figure qui est et restera la gloire de ce grand Ouest. Mais nous croyons fermement que cette bonne mère dont notre "chef" spirituel se réclame saura nous conserver plein de vigueur, ardent sur la brèche, le vaillant soldat du Christ et des fils des Francs de longues années encore.

Quoique non préparée, la solennité prit petit à petit un caractère de fête. Ce fut, immédiatement la bénédiction terminée, l'allocution de Monseigneur, qui nous redit son plaisir d'être encore une fois au milieu de nous. Plaisir double, car il procure au coeur du zélé Oblat l'occasion de rendre témoignage à la Mère du ciel et de donner à son oeuvre de prédilection "l'école religieuse", le réconfort de son appui moral et de sa paternelle bénédiction.

Qu'on ne craigne pas de le répéter, dit-il: nos écoles religieuses (les couvents), sont des écoles normales qui n'ont rien à redouter de leurs similaires. Elles ont pour les animer, (ce qui fait leur force), l'esprit de dévouement et de sacrifices que ne peuvent invoquer les dernières.

Il encourage et forme des voeux pour le succès prochain des élèves qui se préparent à l' "Entrée", (ces élèves sont au nombre de cinq), et continue une démonstration palpable, en établissant un rapprochement des systèmes d'instruction en vigueur de nos jours: "de l'instruction franchement catholique, chrétienne, de l'instruction neutre, ou à base de protestantisme", et l'influence de ces deux enseignements sur le caractère de la femme.

Il ne nous reste qu'à ouvrir les yeux et regarder autour de soi. L'épouse, la femme chrétienne digne de ce nom, que l'Eglise catholique a consacrée reine, (en similitude d'une autre "Reine": deuxième Eve-. Cette épouse, cette reine, que l'Eglise encore, a relevée du niveau inférieur dans lequel la tenait reléguée le paganisme ancien pour la faire, non la servante d'un maître despotique, mais l'égale compagne de l'homme, qui a droit à son affection respectueuse et à son dévouement, cette femme pieuse, dévouée, affectueuse, qui ne recherche son bonheur et le bonheur des siens que dans l'accomplissement du devoir qui ne recherche d'aucune façon à se soustraire aux attributions qui lui sont dévolues, ne la devons-nous pas à ces admirables maisons d'éducation qui sont la force et l'espoir de l'Eglise?

Et cette femme, cette mère chrétienne, peut-elle entrer en parallèle, c'est-à-dire, les autres peuvent-elles lui être comparées? Faut-il examiner la suffragette exaltée anglaise, l'excentrique américaine, faut-il examiner ce vaste monde qui nous entoure? Nous y trouverions peut-être beaucoup de surface polie et... c'est tout. Voilà ce que dit en substance Sa Grandeur, mais tout cela fut dit comme toujours agrémenté de détails typiques, avec une verve inlassable: et nos paroissiens inlassés d'entendre, sauront tirer profit des paroles de leur Archevêque.

Cette allocution terminée, sous la direction des Rév. Soeurs, les pensionnaires, élèves du couvent organisèrent une petite séance composée de musique, chants, compliments à Monseigneur. Mais en fait de chant, le clou, le succès devait en être réservé à Sa Grandeur qui s'improvisa maître, en apprenant du geste et de la parole, à ces mêmes élèves, aux tout petits, la chanson de "Il était une bergère, "Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux".

Que de noblesse et de simplicité. Tant de condescendance ne peut que conquérir les coeurs, les vrais coeurs magnanimes sont ceux qui savent se faire petits avec les petits... Laissez venir à moi les petits enfants. Sa Grandeur les aime, ne sait-elle pas qu'ils sont l'avenir de l'Eglise et de la patrie.

Ensuite, lecture de deux adresses, la première au nom des élèves pensionnaires du couvent fut lue par Melle Marthe Wasser de Somerset. Dans un style de poésie fleurie, il fut dit combien était grande la reconnaissance des enfants à l'égard du bon pasteur, du bon père. On y remarque, au dire de Monseigneur, l'image animée de l'âme de ces jeunes filles, beaucoup de fraîcheur, des parfums de fleurs, des sourires de printemps, de la verdure, etc., très gentil.

La deuxième fut présentée par M. Azarie Labossière. Elle parlait d'attachement, de fidélité, d'union, de dévouement et d'obéissance à son Archevêque. Cette deuxième adresse prit quelque peu le prélat au dépourvu. Il avoua ne pas s'attendre à recevoir des surprises de ce genre, n'étant venu qu'occasionnellement. Enfin, comme le soldat il faut être toujours prêt, et il le fut, en remerciant les paroissiens de leurs procédés sensibles, touchants, et en nous exortant à une action vigoureuse, digne de notre caractère de catholiques et de Français.

La séance se termina par le chant de "O Canada", quelques bonnes paroles que Monseigneur adressa sur son passage aux paroissiens heureux de s'y presser, et chacun s'en fut content, emportant de cette petite réunion familiale, un souvenir très agréable et réconfortant.

Mgr Langevin était accompagné de l'abbé Martin Kessler, son secrétaire, de M. Bellavance, curé de Dunrea et du R. P. Deutschler curé de Saint-Alphonse.

Lorrain.

* * *

ADRESSE DES ELEVES

Monseigneur,

La visite de Votre Grandeur est le gracieux fleuron qui vient compléter la ravissante couronne de nos fêtes. Il y a trois mois, votre digne collaborateur dans l'épiscopat venait nous réjouir de sa présence et répandre sur cette Alma Mater les bénédictions et les grâces du Ciel.

Le neuf décembre, nous avions le plaisir d'acclamer votre Grand-Vicaire, mais aujourd'hui, Monseigneur, une scène de famille, plus ravissante encore, vient mettre la joie dans toutes les âmes. Nos fronts rayonnent de bonheur et nos coeurs émus vibrent de reconnaissance, de filial et pur amour.

Votre bienvellante condescendance est vraiment touchante. Aussi avec quelle gratitude nous vous offrons nos meilleurs remerciements pour cette visite si chère!

Il appartient bien à notre bien-aimé Père Archevêque, à un vénérable Oblat de Marie-Immaculée de venir consacrer cette statue de la Vierge sans tache, don de notre vénéré et cher curé, destiné à protéger, sous son manteau virginal, l'ardente jeunesse qui s'épanouit à l'ombre de ces murs. Monseigneur, nous aimons Marie, notre Mère: son amour a grandi dans nos coeurs avec celui de Jésus. Lorsqu'à chaque aurore, nos âmes s'entr'ouvrent aux rayons de l'Eucharistie, nous aimons à pencher nos modestes corolles vers cette Vierge bénie, afin qu'Elle nous conserve le précieux dépôt reçu en des calices si fragiles.

Veuillez agréer, Monseigneur, ce modeste bouquet spirituel que nous vous offrons. Nous l'effeuillerons aux pieds de notre Mère, avant qu'elle soit élevée dans la niche aérienne qui lui est destinée. Ces fleurettes d'amour vous rediront notre reconnaissance et appelleront sur Votre Grandeur et ses oeuvres admirables les consolations de Marie, notre Mère.

Daignez agréer, Monseigneur cet hommage de filiale affection et nous croire, de Votre Grandeur, les enfants respectueuses et reconnaissantes.

ADRESSE DES PAROISSIENS

Monseigneur,

Jadis, sur la terre privilégiée de la Palestine que sanctifiaient les pas de Jésus, les foules respectueuses se pressaient ravies, pour recueillir la semence divine qui tombait des lèvres bénies de leur auguste Maître.

Un même sentiment aujourd'hui émeut les paroissiens de Saint-Léon qui se pressent sur le passage de Votre Grandeur pour l'acclamer, lui offrir l'affectueux hommage de leur profonde vénération et recueillir la chaleureuse parole qu'avec tant de profusion vous semez dans nos coeurs.

Nous pouvons bien vous assurer Monseigneur, que vos encourageants conseils germeront dans nos âmes et y porteront des fruits de bénédictions, et que dans toutes les circonstances de notre vie de citoyen et de catholique, nous aurons la conviction pratique de notre devoir.

Sous votre si lumineuse direction, Monseigneur, chevaliers sans peur et sans reproche, nous serons fiers de notre noblesse canadienne-française et nous ne reculerons pas en face des ennemis politiques, envieux et jaloux qui cherchent à ravir nos libertés nationales et religieuses.

Cette école si magnifique dans une paroisse si petite, bâtie par l'admirable dévouement de nos Soeurs avec l'immense reconnaissance des commissaires et de toute la paroisse, va recevoir aujourd'hui de vos mains la statue consacrée à Marie-Immaculée pour qu'il soit bien manifeste à tous que Votre Grandeur, le grand chef de la prière et de l'éducation chrétienne, nos pieuses et distinguées maîtresses, les SS. des Cinq Plaies et tous les parents entendent garder sous la protection de cette Reine bénie l'oeuvre capitale de l'instruction de l'enfance, avec les glorieuses destinées de notre race dont cette éducation est la pierre fondamentale, et la fin de toute vie humaine, l'acquisition de notre destinée immortelle, l'unique nécessaire pour tous.

Daignez agréer, Monseigneur notre entière et filiale adhésion à toutes les directions et à toutes tous les enseignements de Celui qui a la charge de garder intègre le dépôt de Dieu, et accorder à tous vos enfants grands et petits de Saint-Léon, aux petits élèves de l'école comme maîtresses et à tous les parents, une abondante bénédiction.

* * *

Le R. P. Dom Marie-Antoine Straub, curé est allé samedi 14 rendre visite aux RR. PP. de Saint-Alphonse et y rencontrer Sa Grandeur Mgr Langevin, venu pour bénir solennellement la nouvelle église de Swan Lake, desservie par les Pères de Saint-Alphonse. Le Rév. Dom Marie-Antoine assista à la cérémonie qui eut lieu le lendemain, et nous arriva lundi, accompagné de Sa Grandeur et sa suite. Pour une surprise c'en était une, mais à nos coeurs combien joyeuse. Il est juste d'ajouter cette petite rectification, que la venue de notre Archevêque nous avait été annoncée par les soins vigilants de notre prédicateur du jour, le R. P. Simon.

* * *

Voyageurs cette semaine: Nous ont quittés pour la "Grande Ville" en raison de la magnanimité dont fait preuve la compagnie de transport, et pour une foule de choses qui ne me regardent pas M. et Mme Georges Rondeau Mme Veuve Philippe Moreau, M. Philippe Moreau, fils de cette dernière dame, M. Hormidas Labossière et M. Emile Boissenin.

* * *

"*Errata*". C'est à la suite d'un faux renseignement (sur le nom de la personne), que l'on a pu apercevoir dans le numéro du 10 février l'annonce du décès de Fernandeau Ouellette, fils de M. Onésime Ouellette, lequel "poupon" se porte à merveille. Heureux d'insérer cette rectification, nous formons des voeux pour le bonheur et la santé d'une vie qui, nous l'espérons, a toute chances d'être fort longue...

* * *

Dans la réponse que fit Sa Grandeur à l'adresse présentée par M. Azarie Labossière, au nom des paroissiens, un passage attire d'u-

(*A suivre sur la page 7*)

lutte et se trouva tout à coup au milieu d'une indescriptible cohue, composée de tous les hommes, des vieillards, des femmes, des enfants et des infirmes de la peuplade.

Bien qu'étourdi par la surprise et par le bruit qui se faisait autour de lui, Heyward reconnut bientôt la raison de cette scène bruyante et de l'enthousiasme des sauvages: c'était le cri de mort qui s'était fait entendre, et, comme d'une expédition qui rentrait inopinément dans le camp et annonçait ainsi sa victoire.

Le chef de l'expédition devança la troupe et appela à haute voix les morts: les noms furent écoutés en silence et avec respect; l'extase la plus sauvage et les transports les plus violents se succédèrent aussitôt. Le chef avait ajouté qu'un prisonnier allait subir sur l'heure le dernier supplice. Le camp fuit en un instant plein de tumulte et de confusion. Les guerriers, armés de leurs couteaux, se rangèrent sur deux lignes formant une haie qui allait de l'entrée du camp, où s'étaient arrêtés les vainqueurs, jusqu'à la porte de la hutte du conseil; les femmes et les enfants se mêlaient aux Indiens pour prendre leur part dans le drame cruel dont Heyward suivait les préparatifs avec anxiété.

Un grand feu fut allumé: la flamme fit disparaître par son éclat sinistre les dernières clartés du jour.

Les nouveaux arrivants avaient amené avec eux deux captifs: ces malheureux, destinés à jouer un grand rôle dans la scène tragique qui se préparait, se tenaient encore dans l'ombre. A cette distance, le major ne pouvait distinguer leur visage; toutefois leur contenance était si différente, qu'il en fut frappé. L'un, la tête haute, droit, ferme, défiait encore ses ennemis. L'autre, le front bas, cachant son visage, replié sur lui-même, succombait sous le poids de la honte ou de la peur.

Le major se disait, plein d'admiration pour le premier, qu'aidé par tant d'audace et de courage, il parviendrait à échapper au supplice, et qu'il franchirait la double rangée de furieux au milieu desquels il devait passer sans y laisser la vie; malgré lui, il se rapprochait des Hurons, et prenait un vif intérêt au sort du jeune prisonnier.

A ce moment un grand cri se fit entendre: c'était le signal de la course; des deux prisonniers, l'un resta immobile, incapable de lutte ni d'effort; l'autre, au contraire, s'élança avec la légèreté d'un daim entre les deux files meurtrières; mais, avant d'avoir reçu le moindre coup, il avait changé de direction, sauté par-dessus la tête de deux enfants, et s'élançait vers les bois. Les rangs furent aussitôt rompus, et toute la tribu se mit à sa poursuite.

Les abords de la forêt étaient déjà gardés, il dut revenir dans l'enceinte, qu'éclairait toujours le feu des broussailles; il rencontrait là des ennemis par centaines, tous acharnés à sa poursuite. D'un bond il franchit le brasier et tenta de fuir par un autre côté, mais vainement: ni son agilité ni son courage ne pouvaient le protéger contre tant d'ennemis à la fois; sorti du cercle formé par la lumière, il était rentré dans l'ombre. Heyward crut un instant qu'il avait pu s'échapper, ou qu'un sauvage plus habile et plus cruel était parvenu à le tuer; mais il le vit bientôt reparaître, luttant toujours: il ne lui sembla point qu'il eût été blessé, bien que ses forces dussent commencer à trahir son courage. Dans cette course effrénée, le hasard plaça Duncan sur le chemin du prisonnier; celui-ci le frôla au passage, au moment où un Indien plus vigoureux ou plus adroit allait lui asséner un coup mortel. Le major, qui avait senti s'éveiller en lui un vif désir de venir en aide à ce malheureux, allongea, comme par mégarde, la jambe, et fit trébucher le sauvage, au risque d'attirer sur lui sa colère. Cette intervention fut sans doute très utile au jeune captif; car, épuisé par la course, il se jeta d'un bond au pied d'un poteau planté en face de la hutte du conseil, et, passant alentour un de ses bras sans laisser paraître aucune crainte ni donner aucun signe de lassitude, il regarda fièrement ses ennemis. D'après un usage sacré, sa personne était désormais en sûreté, et nul n'avait le droit de le frapper jusqu'à ce que le grand conseil eût délibéré et prononcé sur son sort.

Les femmes, plus furieuses encore que les guerriers de voir leur victime se dérober ainsi à leurs coups, voulurent essayer de l'intimider par des menaces et des injures; mais son attitude hautaine et dédaigneuse montrait assez que leurs épithètes humiliantes, leurs invectives, ne montaient pas jusqu'à lui. Elles redoublèrent de rage, leurs hurlements troublèrent la profondeur des bois dans parvenir à émouvoir le captif. Des enfants, de jeunes guerriers, se mêlèrent aux femmes; ils firent tourner, d'un air menaçant, leurs armes autour de la tête de l'étranger; il ne parut point y prendre garde: il restait impassible, sans crainte ni colère. Un guerrier, plus avancé en âge, et que l'expérience aurait dû retenir, puisqu'il avait vu le prisoniner à l'oeuvre, s'en vint à son tour brandir son tomahawk à deux doigts de son front; le jeune homme le regarda, en hochant la tête, avec un tel air de mépris, que ce jeu misérable dut finir. Heyward n'était pas loin, et, les yeux vifs et perçants du captif ayant rencontré son regard, Duncan le reconnut aussitôt: c'était le jeune Mohican Uncas. La surprise et la frayeur du major furent si grandes, qu'il fut sur le point de se trahir. Au même instant, un guerrier vint prendre Uncas par la main et le conduisit dans la hutte du conseil; tous les chefs entrèrent à leur suite, et Heyward, poussé par l'inquiétude et voulant, à tout hasard, se tenir à portée de son ami, se glissa dans la salle avec eux.

L'individu qui avait été ramené dans le camp avec Uncas, et qui devait comme lui passer dans la file des sauvages armés, n'avait point profité du tumulte pour regagner les bois; bien que personne ne l'y contraignit, il vint avec les autres dans la salle du conseil, et, comme pour se fair oublier, s'affaissa sur lui-même dans un coin. Quand tous les sauvages eurent pris place, selon leur rang, autour du Mohican, dont la contenance gardait le même calme et la même fierté, un chef à cheveux blancs se leva et lui adressa la parole en ces termes:

"Delaware, vous êtes issu d'une nation de femmes; néanmoins vous venez de prouver que vous êtes un homme. Reposez-vous jusqu'au lever du jour; demain vous entendrez les paroles du conseil. Deux de nos guerriers poursuivent votre compagnon; après leur retour, les sages vous diront: Vivez! ou: Mourez!

— Les Hurons n'ont pas d'oreille. Depuis que je suis votre prisonnier, j'ai entendu deux fois le bruit d'un fusil que je connais bien; vos guerriers ne reviendront pas."

Un silence morne, et qui parut de mauvais augure à Duncan, suivit ces paroles hardies et lancées sur un ton de bravade; mais le chef se contenta de dire:

"Si les Lenapes sont si habiles, comment as-tu pu te laiser surprendre?

—Je suis tombé dans un piège pour avoir suivi les pas de ce lâche qui fuyait." Et du doigt il désignait le Huron ramené dans le camp avec lui et affaissé dans un coin de la salle. Son ton méprisant fit grande impression dans l'assemblée; tous les guerriers se tournèrent vers le malheureux jeune homme: sa haute taille, ses membres vigoureux rendaient encore sa lâcheté plus révoltante; il avait fui devant le jeune Mohican, que les Hurons avaient rencontré avec le chasseur au moment où ils rentraient dans le camp au retour de leur expédition. Le murmure soulevé par les paroles d'Uncas, et qui avait trouvé un écho dans la foule des femmes et des enfants massés devant la porte de la hutte, démontrait bien qu'il n'échapperait point à la mort des lâches, après s'être dérobé à la mort des braves La sentence fut vite prononcée.

"Roseau-Pliant, dit en s'adressant au jeune Huron le même chef à cheveux blancs qui venait de parler à Uncas, vous êtes fort et vous poussez vigoureusement le cri de guerre, et pourtant il vaudrait mieux pour vous que vous ne fussiez point né. Les ennemis n'ont jamais vu la couleur de vos yeux, ils savent tous quelle est la forme de votre dos; vous faites la honte de votre nation! Votre nom ne sera plus prononcé dans votre tribu. Il est déjà oublié."

Le malheureux condamné leva la tête; ses yeux étincelants se fixèrent non sans fierté sur les guerriers qui l'environnaient, et, découvrant sa poitrine, voulant montrer qu'il savait mourir, il regarda sans trembler le fatal couteau que son juge, à la fois son exécuteur, tenait à la main. Le sentant s'enfoncer dans son coeur, il eut un sourire, comme s'il eût trouvé la mort plus douce qu'il ne pensait, et tomba sans mouvement et sans vie aux pieds du Mohican, toujours calme et inébranlable.

Une vieille femme, qui avait insulté Uncas avec plus de grossièreté que les autres, et qui seule avait franchi avec les guerriers le seuil de la salle du conseil, éteignit la torche, qu'elle venait de prendre à la main, et plongea ainsi tous les assistants dans les ténèbres; puis, poussant un cri plaintif, elle sortit, et avec elle tous les guerriers, saisis par l'impression de la mort. Duncan crut qu'il était resté seul avec le cadavre du pauvre Huron; il se trompait: une main ferme se posa sur son bras, et il reconnut la voix d'Uncas, qui lui disait tout bas à l'oreille:

"Les Hurons sont des chiens! Un guerrier ne tremble pas à la vue du sang d'un lâche. La Tête-Grise,—les sauvages n'appelaient pas autrement le colonel Munro,—et le sagamore sont en sûreté; le fusil d'Oeil-de-Faucon ne s'endort pas. Quittez la salle du conseil; Uncas et la Main-Ouverte,—le jeune Mohican, qui connaissait la générosité du jeune officier, ne lui donnait jamais un autre nom,—sont ici étrangers l'un l'autre. Sortez vite, et pas un mot de plus."

XVII.

Les Hurons rentraient déjà la salle, et, comme on emportait le cadavre de Roseau-Pliant, Duncan s'empressa, quoique à regret, d'obéir aux injonctions d'Uncas.

(*A suivre*).

(*Suite de la page 6*)

SAINT-LEON

ne manière spéciale notre attention, non pas l'attention des seuls paroissiens de Saint-Léon mais des catholiques de langue française de ce comté électoral; je veux parler de l'organisation catholique électorale dont il a déjà été question dans ces colonnes, et que Sa Grandeur remet à jour d'une façon particulière.

Il serait à souhaiter qu'un comité se forme, étudie cete question qui devient par la marche des affaires (au point de vue catholique français), un problème inquiétant.

Ne disons pas: à quoi bon, nous serons battus, ne jetons pas le manche après la cognée. Organisons-nous, ce sera déjà quelque chose. Et ne serait-ce que de faire ouvrir l'oeil à nos ennemis et leur faire dire: tiens! ils ne sont donc pas morts, et ils ne veulent pas se laisser manger sans rien dire, ce serait déjà un résultat.

Mais il peut au contraire, (un mouvement bien organisé), arriver à quelque chose d'important. N'avons-nous pas eu l'occasion il y a quelques mois, d'infliger à un audacieux qui briguait nos suffrages "une veste dans les grandes largeurs", ce qui s'est fait en petit pour un "maire". Grâce à l'esprit de patriotisme et d'entente, ne pourrait-il pas se renouveler en grand quand l'occasion se présentera.

Organisons-nous, comptons-nous comptons les hommes inspirés d'un esprit de justice, quoique n'étant pas de notre langue ni de notre religion. Ne nous serait-il pas possible de présenter un "homme" de notre "cause" qui réunit les qualités indispensables pour faire un "homme public" et en obtenir la faveur? Voyons. Les Canadiens-français seraient-ils les seuls à n'avoir pas de figure présentable. Ce serait par trop humiliant.

Comme le soldat qui lutte, se défend, combat, et sait mourir pour son drapeau, symbole de la patrie, nous catholiques avons aussi notre drapeau à défendre, à combattre pour, et qui sait peut-être à lui donner notre sang. C'est la croix, le drapeau du Christ.

Aujourd'hui que les factions diverses n'ont d'autre souci que le relâchement moral, l'ambition, le gain effréné, la haine sectaire persécutrice, il est de notre devoir strict de veilelr nous-mêmes à notre sécurité et de prendre tous les moyens à notre disposition pour faire reconnaître la place qu'on nous dénie.

Il est absolument bien vrai par exemple, que l'on peut avoir en fait de politique des idées particulières. C'est nécessaire et c'est bon. On peut très bien être partisan d'une marine, ou ne pas en être; c'est un point de vue que chacun a à envisager comme il l'entend. D'aucuns peuvent demander la réciprocité, ou ne pas l'accepter; c'est encore la même citrouille. Nous autres de Saint-Léon, pouvons très bien être partisans de la création d'un tramway électrique qui relie notre humble village aux villes voisines; c'est notre affaire. Qu'on soit rouge, bleu, jaune, vert, toutes les teintes des nuances de l'arc-en-ciel, pourvu qu'aucune de ces dites couleurs n'affecte nos libertés religieuses ou notre langue ou l'éducation que nous devons à l'enfance et à la jeunesse, ce sera correct. On bataillera pour l'idée de vert et de jaune, et vice versa pour le plus grand rayonnement des couleurs et la prospérité du genre humain et tout sera parfait si toutefois quelque chose peut être parfait ici-bas.

Ces divergences d'opinions doivent cesser dès qu'une cause supérieure comme la nôtre est menacée ou même une cause antérieure pour laquelle on ne peut obtenir justice, se présente. On doit demander, désirer le redressement des griefs et éviter pour l'avenir de plus grands maux encore.

Il se présente toujours invariablement une même objection: nuso sommes trop peu, et nous ne som emspas unis. Trop peu est sommes pas unis. Il faut toujours compter sur l'esprit de bon sens de l'antagoniste même. La défection est, hélas! une plaie bien vilaine, il faut avoir l'esprit moral complètement oblitérée pour se rendre coupable envers les siens d'un acte aussi lâche, et aussi ridicule, parce que c'est une lâcheté vraie. C'est plus infamant encore de renier, de trahir par une coupable indifférence, par intérêt ou par esprit de partie, sa langue ses ancêtres et sa foi. Donner son vote à un persécuteur, c'est faire acte d'apostasie. C'est ridicule Croit-on par exemple avoir beau l'adversaire que l'on adule; intécoup mérité la reconaissance de rieurement il ne doit avoir que du mépris pour le rénégat.

Ces actes de défection sont à espérer très rares. La déconsidération qu'entrainerait un acte de cette nature, serait probablement ou une leçon salutaire ou un châtiment mérité.

N'envisageons pas ces pâles figures. Organisons-nous et selon le désir de Sa Grandeur notre Archevêque, mettons-nous à l'oeuvre en adoptant la devise de Jeanne d'Arc: "Vive Labeur".

Lorrain.

Note de la rédaction:—Notre correspondant nous signale une formidable coquille du typographe dans sa lettre de la semaine dernière. On y fait assister les bons prêtres de votre paroisse aux performances artistiques des "femmes" de Lourdes. C'est raide. c'est estomaquant. Il fallait lire "jeunes" au lieu de "femmes."

Le typo soutient, pour s'excuser. qu'au travail, il lit mais ne comprend pas. C'est évident.

Nous offrons nos excuses à notre correspondant ainsi qu'à vos bons religieux.

Note du Typo.—Le typo a bon dos et endosse, car le correcteur d'épreuves soutient que.....!!!!! *O Charitas Christiana!*

TRANSCONA

Les catholiques de Transcona ont eu mercredi dernier une belle et nombreuse réunion pour saluer leur nouveau curé, M. l'abbé Bélanger. Il y eut partie de pedro chant, musique et déclamations. Toutes les familles catholiques étaient représentées à cette réunion.

M. Larichelière expliqua en anglais et en français le but de cette réunion. M. le curé répondit dans les deux langues. Il recommanda l'union entre les groupes et assura que tout marcherait pour le mieux si la bonne entente que manifestait cette réunion se continuait.

* * *

M. l'abbé Bélanger est parti avec Mgr Langevin pour aller visiter le Lac du Bonnet, Fort Alexandre et Saint-Georges de Chateauguay.

M. l'abbé Prud'homme est venu dimanche remplacer notre curé.

SAINTE-AGATHE

Dimanche, le 8, M. et Mme Wilfrid Péloquin ont donné un grand souper à l'occasion de leur départ. Nombre de parents et d'amis assistaient: M. et Mme Paul Péloquin, M. et Mme Emile Joyal, M. et Mme Martell Fenez, M. et Mme Aldéric St-Onge, M. et Mme Ignace Dumesnil et Melle Mathilde Péloquin. L'on s'est amusé ferme et bien.

* * *

Lundi dernier, M. et Mme Wilfrid Péloquin sont allés à Winnipeg avec M. et Mme Martial Fenez et Mme Emile Joyal pour voyage d'affaires.

Un abonné.

* * *

MM. et Melles Campeau, de Saint-Norbert, sont venus passer le dimanche gras ici chez leurs parents et amis. Nous avons été enchanté de leur visite, et heureux de les recevoir.

Nous espérons qu'ils reviendront encore et cette fois-ci qu'ils nous charmeront de leur présence.

LA SALLE

M. et Mme Asias Rochon et leur fille, Mme Gauthier, sont en promenade à Winnipeg pour quelque temps chez leurs nombreux parents.

* * *

Notre curé, l'abbé Gendron, est bien malade; nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Johnny et Willie ont pris une grande quantité de poisson dans notre petite rivière de La Salle. Nous allons passer un bon carême. Ce qui fait rire Johny et Willie c'est le dommage qu'ils font à nos amis les Juifs.

* * *

En passant sur le Innis Bridge M. Aurele Richon a failli tuer un de ses chevaux. Heureusement il n'y avait qu'un madrier brisé. Il retira son cheval difficilement. Avis aux conseillers de le réparer immédiatement.

* * *

Lundi, le 16 février, on célébrait ici le mariage de Melle Alice Lapointe de La Salle avec M. Edmond Bilodeau, de Trancona, auquel mariage assistèrent un grand nombre de parents et d'amis.

La mariée fut conduite à l'église par son père, M. Anselme Lapointe, et M. Bilodeau accompagnait son fils. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. Gendron, curé de la paroisse.

La mariée avait une jolie toilette en soie crême couverte de chiffon et de perles, et portait son bouquet de roses blanches et de lys de la vallée. La fille d'honneur Melle Lucienne Lapointe, sa soeur, avait une jolie toilette en soie jaune; elle était accompagnée de M. Arthur Rochon comme garçon d'honneur.

Pendant la messe le choeur de chant nous fit entendre de très jolis cantiques. Après la cérémonie, on se rendit tous chez M. Lapointe, où un somptueux dîner nous attendait. On y a passé le reste de la journée à s'y amuser si bien que ce fut avec peine qu'on se sépara à 4 heures du matin.

Le lendemain les mariés prenaient le train pour se rendre au Nord Dakota, où ils ont nombre de parents. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Un invité.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Le 12 février les élèves du couvent de Notre-Dame de Lourdes, dirigé par les Chanoinesses des Cinq Plaies du Manitoba, donnèrent une jolie séance en l'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque et lui présentèrent l'adresse suivante:

Monseigneur,

C'est une belle journée que celle qui brille aujourd'hui à nos regards ravis, nous apportant l'indicible joie de nous presser auprès de Votre Grandeur, pour lui offrir le filial hommage de nos voeux, nous permettant ainsi de devancer l'aurore mille fois bénie de votre fête.

Nous saluons en vous, Monseigneur, le représentant de cette Eglise qui ne meurt pas, qui ne faiblit pas! Nous vénérons en vous l'intrépide défenseur de nos âmes, luttant sans cesse pour conserver notre foi et notre langue. Aussi nous sommes heureux et fiers d'être placés sous la houlette d'un si vigilant Pasteur. Puissions-nous nous montrer toujours dignes d'un tel Père par notre fidélité et notre filiale soumission!

Puissent ces humbles, mais sincères promesses, réjouir votre coeur et le consoler de si pénibles sollicitudes. Puissent-elles nous mériter ce sourire bienveillant qui répand la joie dans nos âmes comme un rayon du ciel!

Sur les têtes inclinées et sur les résolutions pieuses de vos enfants daignez, Monseigneur, faire descendre le bienfait de votre paternelle bénédiction.

* * *

Monseigneur remercia et félicita les élèves, et exhorta les catholiques de ces régions à revendiquer leurs droits civils aussi bien que leurs droits religieux, par exemple, celui d'être représentés par un des leurs au Parlement, ou du moins, à ne voter que pour le candidat dont le chef s'engage à respecter les justes réclamations des catholiques du Manitoba.

* * *

Vraiment nous traversons une crise financière qui est des plus à craindre si elle continue.

Commencée l'année dernière elle continue de plus belle cette année. L'oisiveté s'y joignant il est impossible avec l'année aussi mauvaise que celle de l'année dernière que l'on puisse vivre sans se rendre coupable de vols soit un bois de chauffage comme on l'a vu sur la fin de décembre dernier soit en finance comme on vient de le voir à Lourdes même, où l'oisiveté règne en grand. Il est bien aisé de s'accaparer de l'argent d'autrui, mais quand la loi exige la restitution, la chose change totalement. Il faut quitter la maison de pension où l'on pensait vivre tranquille sur la peaux des propriétaires du restaurant.

Autre chose encore en peu de mots pour ne pas trop vous ennuyer. Il n'y a pas que le monde qui souffre à Lourdes. Les chiens crèvent dur comme les hommes à la guerre. Trois chiens viennent de prendre un bouillon d'onze heure qui leur a fait tourner l'oeil un peu de temps. Et c'est avec raison que l'un des propriétaires d'une des victimes du poison cherche avec la justice à se faire dédommager de sa bête estimée une des meilleures pour la chasse. Avis donc, chers lecteurs et lectrices, serrez vos chiens et cachez vos porte-misère!!!

Jean de Lourdes.



NOTRE-DAME DE LOURDES.

SWAN LAKE

Dimanche, le 15 février, Monseigneur se rendit à Swan Lake et bénit la nouvelle église. Le R. P. Charles Deutchler, curé de Saint-Alphonse, lut l'adresse suivante:

Monseigneur,

C'est avec une très grande joie et un véritable bonheur que se présente, en ce jour, à Votre Grandeur la jeune paroisse de Saint-Martin de Swan Lake. Malgré les rigueurs du froid et le mauvais état des chemins, vous n'avez pas hésité à venir bénir cette nouvelle église qu'avec l'aide si gééreux de Votre Grandeur nous avons pu élever à la gloire de Dieu dans cette localité complètement protestante jusqu'à ces dernières années. Nous avons maintenant vingt-neuf familles. Plusieurs déjà demeurent dans le village même et nous avons la ferme confiance que ce nombre augmentera chaque année.

Votre estimée visite de ce jour tout en donnant à nos efforts une première récompense, nous encourage et nous engage à de plus grands efforts. Nous espérons que Dieu les couronnera de succès et que nous pourrons implanter ici une paroisse vraiment catholique. dont les membres marcheront toujours avec leurs prêtres, unis euxmêmes à leur digne et bien-aimé Archevêque. Le développement de la paroisse dépendra de cette union et de cette entente.

Daignez agréer, Monseigneur. ces sentiments sincères que j'exprime en mon nom, au nom de mon vicaire si dévoué, le R. P. Boniface, et au nom de tous les bons paroissiens de Saint-Martin de Swan Lake.

C'est de tout coeur que nous disons merci pour les grâces et les bénédictions que Votre Grandeur est venue nous apporter.

* * *

Après la messe chantée par le R. P. Boniface, Monseigneur répondit en français et en anglais à l'adresse. M. l'abbé Martin Kessler, vicaire à la cathédrale, accompagnait Sa Grandeur comme secrétaire. Melle Lacerte, institutrice au couvent de Saint-Alphonse tenait l'harmonium. Le dîner fut donné par M. Sicote, propriétaire de l'hôtel de Swan Lake.

ST-ALPHONSE

Le 17 février ont eu lieu en cette paroisse les funérailles de M. Ange De Pape, décédé la veille à l'âge de 80 ans à la suite d'une longue et douloureuse maladie supportée avec résignation chrétienne. Il avait pu recevoir les secours de la religion à laquelle il fut fidèle toute sa vie.

Mgr l'Archevêque, de passage retour de la bénédiction de l'église de Swan Lake, a visité le malade réconforté encore ainsi à la veille de sa mort pieuse. Toute sa famille l'entourait.

Le défunt était très estimé pour ses vertus et son caractère. Le défunt, belge flamand d'origine était l'un des anciens et estimés fermiers de Bruxelles, Il était le père de M. Auguste De Pape conseiller municipal de Lorne.

Les funérailles furent imposantes par l'affluence des assistants. Les pricipales familles du pays étaient représentées à la messe funèbre, à laquelle assistait le Rév. curé de Bruxelles.

Qu'il repose en paix.

LES VICTIMES DES CHEMINS DE FER

Curieuses statistiques

Un citoyen a bien voulu nous communiquer les calculs suivants. aussi originaux qu'intéressants qu'il a faits, avec les statistiques publiées par le Département fédéral des chemins de fer, concernant les accidents arrivés aux voyageurs par les chemins de fer des pays de l'Europe.

Il est établi que, pour les années 1908, 1909 et 1910, le nombre de voyageurs tués, en moyenne par année, est de 11.33 soit 0.1066 par millions de voyageurs transportés et 0.566 pour dix millions de voyageurs transportés sur un parcours d'un kilomètre.

Si l'on s'en tient à ce dernier chiffre on constate qu'il signifie qu'il n'a été tué qu'un voyageur pour chaque 176 millions de voyageurs transportés sur un parcours d'un kilomètre.

Ces chiffres nous permettent de faire les calculs que voici: Ils veulent dire, par exemple, que. pour avoir un voyageur tué il faudrait transporter à un kilomètre 176 millions de personnes soit 45 fois la population de la Suisse.

Voici maintenant une autre interprétation, plus frappante encore que celle-là, que l'on peut en faire.

Pour qu'un voyageur fut tué, il faudrait qu'il eût parcouru une distance de 176 millions de kilomètres; supposant qu'il aurait voyagé, sans s'arrêter, à la vitesse de 50 kilomètres à l'heure, il eût dû voyager pendant 3,532,000 heures ou 147,166 heures ou enfin 403 ans, il aurait donc dû monter en chemin de fer en l'an 1510, soit à l'époque de la Réforme.

Si on admet qu'il a voyagé seulement à raison de 200 kilomètres par jour et 300 jours par an, il eût dû, pour avoir terminé son voyage en 1913 l'avoir commencé en l'an 2940 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire au temps de Salomon!

Il n'y a plus raison, certes, de trouver dangereux la locomotion par chemin de fer: c'est bien plutôt le moyen qu'emploient les piétons qui sont à redouter.

Toto a eu un prix de grammaire, mais il ne s'en montre pas plus fier pour cela. Son père, qui lui avait promis de l'emmener à Trouville s'il avait un prix, objecte des affaires et se fait tirer l'oreille. Toto boude.

Hier, un parent vient faire visite, et, suivant l'usage consacré en pareilels circonstances, interroge le bambin.

—Y a-t-il des mots qui sont en même temps adjectifs et substantifs?

—Oui, répond Toto.

—Exemple?

—Le mot avare. On dit un avare et un homme avare.

—Très bien. Qu'est-ce qu'un avare?

—C'est papa.

* * *

M. le curé à un petit garçon:

—Que fit Dieu le septième jour?

L'enfant très haut:

—Il fit... les... *chemots* (sobriquet donné à la famille du pasteur).

—C'est votre voisin Lornot qui vous a soufflé votre réponse. C'est bien. Asseyez-vous.

* * *

Dialogue entre un gendre et sa belle-mère:

—Madame!

—Monsieur!

—Votre fille est insupportable!

—Ah! bah!

—Elle a ses nerfs trois fois par jour.

—Et puis?

—Elle est coquette, exigeante. colère!

—Ensuite?

—Cela ne vous suffit pas!

Alors, la belle-mère, se redressant:

—Croyez-vous donc que je m'en serais débarrassée sans ça?

LES HORREURS DE LA GUERRE CIVILE

Un capitaine de l'armée du bandit Villa fait fusiller son frère et son beau-frère. Il le fait sans hésiter une seconde.

Pearson, (Etat de Chihuahua, Mexique, 18.—Les hasards de la guerre ont voulu que le capitaine Rafael Martinez se voit forcé à faire exécuter son frère et son beau-frère, accusés de banditisme ce qu'il a fait, du reste, sans hésiter.

Ces deux Mexicains et trois autres individus avaient été arrêtés pour s'être rendus coupables du meurtre de Charles Redd, un Américain faisant partie de la secte des Mormons habitant Colonia Juarez.

Bien que le frère et le beau-frère du capitaine Martinez, commandant le détachement des rebelles qui se trouve en garnison à Pearson, aient fait valoir leurs liens de parenté pour essayer de toucher la clémence du capitaine en question, il refusa d'écouter leurs supplications et exécuta les ordres que lui avait donnés le général Villa.

En présence de toute la ville, les cinq individus ont été exécutés par une escouade de rebelles sur les collines qui se trouvent à l'est de Pearson et ont été inhumés à mesure qu'ils tombaient.

L'Américain Redd avait été tué, il y a quelques jours, à Colonia Juarez, pour s'être montré fort mécontent que les individus précités aient trait ses vaches sans sa permission et avoir protesté, et, au moment où il appelait un agent de police pour les faire arrêter, lui et ce dernier furent mis à mort par les bandits.

Les Mexicains en question faisaient récemment encore partie de la bande du brigand Castillo. Ils l'avaient quittée il y a peu de temps et pillaient maintenant les propriétés des Mormons établis dans le pays.

ST-BONIFACE

M. P.-E. Beauchamp, membre du corps de la police provinciale, a donné sa démission. La Gazette Officielle annonce qu'elle a été adoptée.

* * *

On annonce qu'une nouvelle industrie s'établiera à Saint-Boniface. La Canadian Carbonate Co. est à préparer des plans pour l'installation d'une usine. L'usine serait construite rue Archibald, près de la Western Canada Flour Mills. Elle couvrira une étendue de 20,000 pieds carrés et dès le début donnera de l'emploi à cinquante hommes.

Cette compagnie a déjà des usines à Toronto et à Montréal.

* * *

Le prochain concert-cartes de la fanfare La Vérendrye aura lieu mardi le 3 mars dans la salle de l'école Provencher.

* * *

Melle Berthe Rochon, fille de M. J. Rochon, rue Langevin, est décédée dimanche.

* * *

A sa réunion de dimanche la Ligue du Sacré Coeur a adopté deux résolutions en faveur de la tempérance. L'une félicite le premier ministre de sa lettre où il se prononce en faveur du projet de remettre aux municipalités le pouvoir de refuser l'octroi de permis de vente de boissons enivrantes.

* * *

Mgr Langevin est revenu aujourd'hui du Lac du Bonnet, de Fort Alexandre et de Saint-Georges Chateauguay.

* * *

Mgr Mathieu était de passage à l'archevêché au commencement de la semaine dernière. Il était accompagné de Mgr Dugal, grand vicaire du diocèse de Chatam, Nouvelle Ecosse.

* * *

Le service des tramways n'est pas assez fréquent entre midi et une heure, cinq heures et sept heures l'après-midi. Notre conseil a décidé de demander à la compagnie des tramways de remédier à cet état de choses et de nous donner plus de tramways à ces heures d'encombrements.

* * *

Des soumissions vont être demandées pour la construction des égouts suivants: rue Aulneau, de la rue Des Pins à la rue Victoria; rue Victoria, de la rue Aulneau à la rue Saint-Jean-Baptiste; rue Saint-Jean-Baptiste, de la rue Victoria à la rue Bertrand; rue Bertrand, de la rue Saint-Jean-Baptiste à la rue Des Meurons.

On préparera un règlement afin d'obtenir l'approbation des électeurs pour la dépense additionnelle que nécessitera la construction de ces conduites d'égouts

* * *

La ville a reçu du maître général des postes une réponse à sa demande de livraison de la poste à domicile. Elle sera prise en considération.

* * *

Le kiosque qui se trouve actuellement sur le terrain d uclub Laurier sera transporté sur le terrain de la ville près de la propriété de M. P. Gevaert. Il y sera à la disposition des deux fanfares.

* * *

La Chambre de Commerce a obtenu de la ville un octroi de $2,000. $500 lui ont déjà été payés. $500 autres le lui seront immédiatement. Le reste dans trois et six mois.

L'ingénieur de la ville a reçu ordre du conseil de fabriquer des conduites d'égouts et d'engager les ouvriers nécessaires à ce travail.

* * *

Saint-Vital vient d'accorder d'importants contraits pour la construction d'égouts chemin Sainte-Marie et avenue Rosewand, Kingston et Elm Park.

Les soumissions furent les suivantes:

Thos. Jackson and Sons, $52,950.30; Hurst Engineering and Construction Co., $53,553.75; Guilbault and Co., $85,043.84; J.-H. Tremblay and Co., $89,840.40; Thos. Kelly and Son, $92,570.44; Van Horend k and Co. $98,251.40; G. H Archibald, $100,127.00; Jackson and Gouldie $101,167.00; Benoit and Co., $108 300.50; Marco ... and Co., $127,146.77.

Le contrat a été accordé à Jackson and Sons.

AU COLLEGE

Cercle Provencher. Le cercle a tenu sa séance régulière dimanche dernier. Le conférencier y traita de *crémation.*

C'était un sujet nouveau pour les membres et ils en furent vivement intéressés. L'Eglise s'y oppose par respect pour le corps humain, ce temple du Saint-Esprit sanctifié par les sacrements, et pour suivre l'exemple de Notre-Seigneur.

D'ailleurs des raisons apportées par les francs-maçons et les matérialistes n'ont aucun fondement Les expériences de médecins fameux ont prouvé que la contamination des eaux potables et l'infection de l'air par les cadavres inhumés n'est qu'un leurre pour faire échec aux traditions chrétiennes.

* * *

AUTOUR DE LA 1ère DIVISION

Mardi, 17 février. 12h. 45m. P. M.—C'est la 3ème partie de la ligue professionnelle. Le moment est grave. Lignori a gagné les deux autres. Tout à l'heure, Euclide a fait la revue de son équipe et a dit solennellement: "Vaincre ou... perdre". La lutte s'engage Les courses échevelées, les pirouettes et les culbutes se succèdent La combinaison en souffre et paraît assez mêlée. Mais l'entrain ne manque pas. Pendant que Liguori, sans mot dire, mène ses joueurs à l'attaque, Euclide exhorte les siens du fond de ses buts. Vlan! la rondelle coupe net le discours d'Euclide: elle vient d'entrer dans son filet. La lutte recommence et Euclide recouvre la parole Par ci, par là, deux combattants s'arrêtent, se toisent puis... se remettent à pourchasser la petite rondelle. Euclide perd la parole encore une fois. C'est son vilair bâton qui est trop étroit.

Un formidable hourra annonce la fin de la joute. C'est Euclide qui célèbre son premier triomphe (3 à 2).

* * *

Mercredi, 18 février. 8h. P. M Réunion de la Société Saint-Vincent de Paul dans notre salle de récréation. Le public est admis gratuitement.

Adresse du président; discours de Mgr Béliveau; musique exécutée par l'orchestre La Vérandrye Nous regrettons de ne pouvoir donner un compte-rendu plus complet. Napoléon avait promis de photographier adresse et discours. Mais il n'a pu tenir parole; il fut très occupé, toute la soirée

* * *

Jeudi, 19 février. La température est idéale pour le gouret, aujourd'hui. Ca n'est pas trop tôt. Depuis trois semaines, plusieurs gouretiers ont dû faire une course à la neige ou dans la neige après les parties.

12h. 30m. P. M.—Les cadets sont à jouer leur 9ème partie de ligue. La 2ème place est en jeu pour les deux clubs en présence et chacun veut l'avoir. La lutte est chaude et cette chaleur a pour effet de rendre quelques joueurs éloquents ou du moins loquaces. Les discours se continuent après la partie. C'est à rendre jaloux Démosthène et Cicéron. Pour savoir le résultat de la joute, il suffit d'examiner un peu le caporal Galarneau. Son large sourire dit qu'il a généreusement donné une *déconfiture* au major Cusson. Malheureusement, c'est une *des confitures* que le major n'aime pas.

2h. 30m. P. M.—Club Muller vs club Schnerch. Les Mullerois sont de gais camarades qui patinent bien mais qui paraissent savoir glisser ou rouler tout aussi bien. Après avoir ouvert la série des joutes par une victoire, ils firent deux parties nulles. Puis la dégringolade commença. Aujourd'hui, ils subissent leur 3ème défaite consécutive. Il y a certainement un point faible sur le club Disons toutefois à la louange des Mullerois qu'ils luttent toujours vaillamment jusqu'à la dernière minute.

3h. 45m. P. M.—Les Doironniens aspirent au championat Une victoire, cet après-midi, les placerait à la tête de la ligue Mais les Gagniers ont aussi de fortes prétentions au même titre. Leurs trois premières parties ont résulté en défaites. Mais ils se sont ressaisis depuis. Et une victoire sur les Doironniens les mettrait sur le même pied que ces derniers et les Schnerchistes. Le petit résumé suivant indique la partie fut intéressante et contestée. 1 à 1; 2 à 2; repos; 4 à 2 pour les Gagniers; 4 à 4; fin du temps réglementaire. Les capitaines s'entendent pour jouer dix autres minutes. Les Gagniers s'empressent de faire deux points; puis, en tacticiens habiles, ils bloquent leurs buts, profitant d'une trouée pour faire une descente occasionnelle à l'autre bout.

Vendredi, 20 février. 6h. 30m A. M.—Grand'messe de *requiem* pour le repos de l'âme de M. McNeill, père de notre condisciple Sandy. Cette messe, recommandée par les congréganistes de langue anglaise, est célébrée par le P Gagnieur. Les PP. Malone et Downes l'assistent comme diacre et sous-diacre. Les acolytes sont B. Harrison, E. Rimmer, A. Couture et N. Leclerc.

* * *

Sympathies. Emile et Wilfrid Decosse ont appris que leur père est dangereusement malade. Tous deux peuvent être assurés de nos sympathies sincères.

EXECUTION A CALGARY

Le meurtrier Collins paie sa dette à la justice. Il respirait encore quinze minutes après la chute du corps.

Calgary, Alta., 17.—William Jasper Collins, meurtrier de John P. Benson, à Cereal, le 2 mai dernier, a été pendu ce matin aux casernes de la Police Montée Comme on s'y attendait ce fut une triste affaire non pas du fait qu'il fallut porter Collins à l'échafaud mais parce que l'exécution fut des plus mal habiles. Placé dans un fauteuil à bras, à huit heures et trois minutes, Collins fut lancé dans le vide. Ce ne fut qu'à huit heures et vingt minutes que le docteur Costello le déclara mort Plus de quinze minutes après la chute du corps l'on entendit des plaintes.

Collins monta à l'échafaud sans presqu'aucune assistance de la part des membres de la Police Montée. Le bourreau Holmes semblait très nerveux. La trappe se déclancha précipitant le meurtrier dans le vide, la corde glissa sur le cou et le noeud vint se placer sous le menton. Cinq minutes plus tard, le bourreau coupa la corde. Il devint alors évident que le meurtrier n'était pas mort; on percevait facilement ses plaintes Peu à peu la vie s'éteignit.

Le meurtrier Collins ne pesait que soixante-dix livres. On attribue à cela la non réussite de l'exécution.

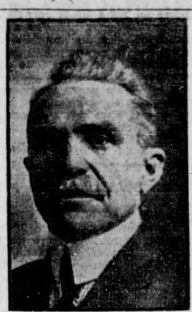
C'est un vol accompagné de meurtre qui avait conduit Collins à la potence.

LES ELECTIONS APPROCHENT

De part et d'autre l'on fait le choix des candidats. M. Jacques Parent est choisi par les conservateurs dans le comté de Morris.

Les deux partis se préparent à la prochaine bataille électorale. De toutes parts l'on choisit des candidats et l'on s'organise.

Jeudi prochain les libéraux de Minnedosa choisiront leur candidat. Lundi dernier, les libéraux de Selkirk ont choisi M. G.-W. Prout, un courtier en immeubles de Winnipeg, pour être leur porte étendard dans Kildonan et St. Andrews. Ceux de Norfolk ont la semaine dernière, à Carberry nommé John Graham. M. C. Simpson, actuellement député de Virden, a de nouveau été choisi par son parti pour la prochaine élection.



M. JACQUES PARENT.

Dans Assiniboia, les libéraux ont fait choix de J.-W. Wilton avocat de Winnipeg, et l'un des principaux lieutenants de M. Norris.

M. Joseph Hamelin, important marchand de Sainte-Rose du Lac a été choisi comme candidat conservateur à une convention que présida l'honorable Joseph Bernier. Sainte-Rose est un comté créé par le dernier remaniement de la carte électorale.

La convention de Morris s'est terminée par le choix unanime de M. Jacques Parent, de Letellier. L'honorable Colin H. Campbell député actuel, ne se représentera pas.

Après le choix du candidat, les conservateurs ont immédiatement formé une association. Les directeurs suivants ont été élus. Président: William Fraser; vice-président: John Hamilton; vice-président: M. Gaudry; secrétaire-trésorier: D.-M. Ure.

M. Jacques Parent est membre du bureau du Collège de l'Agriculture. Il est un des plus vieux résidents de la région.

TRAIN ATTAQUE PAR DES BANDITS

Des détrousseurs de trains attaquent le rapide de Vancouver et tuent trois voyageurs qui leur résistaient.

Bellingham, Mn., 20.—Des bandits ont attaqué ce soir le rapide de Vancouver et tué trois passagers qui leur résistaient.

Ils prirent le train à Burlington quelques milles distant de l'endroit où ils devaient attaquer les passagers des voitures du jour. Ils se tinrent dans le compartiment des fumeurs jusqu'à ce qu'ils crurent temps d'opérer. Ils entrèrent ensuite dans le vestibule qui relie le compartiment des fumeurs et les voitures de jours. S'étant fabriqué avec leur mouchoir une sorte de masque, ils pénétrèrent revolver au poing, dans les autres voitures.

La plupart des voyageurs effrayés levèrent les mains mais quatre tentèrent de résister. Trois d'entre eux furent abattus sur le champ. L'un d'eux fut frappé de six balles dans le dos. Les bandits s'emparèrent de nombreux porte-monnaie puis s'enfuirent du train au moment où il s'arrêtait sur un signal donné par le conducteur qui d'une autre voiture avait entendu les coups de feu.

UN APPEL

La "Maison St-Joseph"

Nous ne sommes pas sans connaître le proverbe. "Le bien ne fait pas de bruit", et son corollaire *obligato*: "Le bruit ne fait pas de bien". Cependant, nous ne pouvons manquer d'attirer l'attention des nos lecteurs sur l'oeuvre admirable, saintement poursuivie par les Clercs de Saint-Viateur, à quelque trente milles de Winnipeg... Combien la connaissent? Peu, trop peu de personnes.

C'est à Otterburne, sur les bords du "*Rat*", aux multiples et capricieux méandres, que ces bons religieux ont fondé, depuis tantôt deux ans, un orphelinat pour garçons, connu sous le nom de *Maison Saint-Joseph.*

Enlever au vice des âmes d'enfants sans famille ou abandonnés former des volontés et des coeurs faire des chrétiens vigoureux, et par conséquent des citoyens intègres pour l'avenir, tel est le but sublime de tous leurs efforts et de leurs sacrifices pécuniaires... ou autres, et ceux-ci ne sont pas les moins méritoires...

Ah! s'ils étaient à Winnipeg même, on saurait qu'ils existent ces bons Viateurs, et plus d'un coeur généreux qui les ignore complètement aujourd'hui, s'ouvrirait large pour avoir part à cette bonne oeuvre. Mais l'air pur était nécessaire à ces pauvres anémiés des villes, mais les terrains sont hors de prix aux abords de la Reine de l'Ouest, mais... Que sais-je? Toujours est-il que là-bas, "le collège", comme disent les braves gens d'Otterburne, est déjà trop petit, mais avant de songer à agrandir, d'abord il faut, de toute nécessité, bâtir aux chères Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, venues de Québec pour la cuisine et la lingerie de l'établissement, un couvent,—oh, très modeste, sans doute,—mais qui les mette à l'abri du froid!!!

A cet effet, nous dit-on, on organise présentement une sorte de "Tombola" dont les billets sont en vente depuis quelques jours. Aussi en profitons-nous pour faire un chaleureux appel au bon coeur de nos lecteurs et de nos lectrices. Que tous achètent généreusement des "*chances*" de gagner quelque objet de valeur, tout en faisant un acte réel de charité. Nous exhortons même tous ceux qui le peuvent à vendre des billets parmi leurs amis ou leurs connaissances. C'est le meilleur moyen de faire pénétrer partout le nom et le but de cette oeuvre bénie, pour laquelle on ne saurait éveiller trop de sympathies.

Dieu vous le rendra!

ST-ANNE DES CHENES

Séance littéraire et dramatique

Sainte-Anne, Man., 21.—Le 4 mars, il y aura au couvent de Sainte-Anne une soirée dramatique et musicale donnée par les élèves à l'occasion de la fête du digne curé de cette paroisse.

Le Rév. Monsieur Jubinville sera heureux de voir cette séance présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque entourée d'un grand nombre de ses distingués confrères et amis.

MEURTRE PRES DE BRANDON

Un jeune colporteur syrien est assassiné et volé. Arrestation du meurtrier présumé.

Brandon, 20.—Un jeune syrien du nom d'Aleck Seede a été assassiné de la manière la plus brutale près de Edrans et son cadavre caché dans la neige. Cela ne fait plus de doute après l'enquête de la police. Il semble tout aussi évident que le mobile du crime fut le vol, car les poches de la victime ont été retournées à l'envers.

Un jeune homme du nom d'Ernest Boyd dont l'arrestation est due à cette affaire comparaîtra mardi à Portage la Prairie pour répondre à l'accusation de vol. Une enquête sera tenue à Estevan le 2 mars. Aujourd'hui même une enquête post mortem a lieu ici. Le détective Brownlee a, tard ce soir ramené le cadavre de la victime. Une cinquantaine de ses compatriotes l'ont reçu à la gare. Brownlee se croit sur une bonne piste et pense avoir mis le grappin sur le coupable.

Il semble certain que la victime et Boyd se sont chicanés quelques jours auparavant. Il est avéré, que Boyd avait volé une partie des marchandises que contenait la valise de Seede. La victime n'était au pays que depuis dix-huit mois.

Le dégel du cadavre de Seede a permis au docteur Edmison d'en faire l'autopsie. A la tête se trouvent deux larges blessures chacune correspondant à une fracture du crane. Elles étaient suffisantes pour causer la mort. On ne relève aucune autre blessure et rien ne fait voir qu'on ait tenté de brûler le cadavre. Sur les mains on trouve des traces de morsures par des petits animaux. Le docteur dans son rapport déclare qu'il est impossible que la victime se soit infligé elle-même ces blessures.

Boyd actuellement détenu par la police n'est pas un inconnu pour la police. Il a un dossier bien chargé et purgé déjà plusieurs condamnations.

A la dernière heure, Boyd a été mis en arrestation sous l'inculpation de meurtre. Il n'a pas desserré les dents.

SAUNDERS NE SERA PAS PENDU

Sa sentence est commuée en un emprisonnement à vie.

Le cabinet fédéral a commué en un emprisonnement à vie la sentence de mort contre James Saunders. Saunders devait être exécuté au cours de cette semaine. Il sera conduit au pénitencier de Stony Mountain au commencement de cette semaine.

Saunders avait été, aux dernières assises, trouvé coupable du meurtre de sa belle-soeur à Gonor le huit octobre dernier. C'est à la suite d'une querelle provoquée par l'abus de liqueurs enivrantes que Saunders affolé prit un fusil et tira deux balles qui blessèrent mortellement sa belle-soeur.

AU SACRE COEUR

A une assemblée de la Ligue du Sacré-Coeur il a été décidé que les salles paroissiales seraient ouvertes tous les soirs aux hommes et aux jeunes gens de la Ligue. Là ils trouveront tables de cartes, tables de billard, tables de jeux, littérature variée et abondante. Avis aux parents! Avis aux jeunes!

* * *

Un triduum préparatoire à la communion pascale sera prêché

a) Aux Dames et aux Demoiselles du 11 au 15 mars;

b) Aux hommes et aux jeunes gens du 25 au 29 mars;

c) Aux enfants du 1er au 5 avril.

* * *

La Fête de Paniers organisée par les Enfants de Marie a remporté, hier soir, un très joli succès et a été on ne peut plus goutée de tous ceux qui avaient répondu à l'appel de nos jeunes filles.

La cordialité la plus franche et le meilleur entrain n'ont cessé de règner. Ils en firent une délicieuse fête de famille.

Comme on pouvait s'y attendre le programme musical a été réussi. Nous avons eu le plaisir d'entendre la voix si chaude et si harmonieuse et si bien posée de M. Bourbeau, étudiant en art dentaire. Il se fit entendre dans "Toréador" de Carmen et "Le son du Cor". En rappel à la fin de la soirée il nous donna un délicieux "Credo du Paysan" et "Comme le dit un vieil adage Rien n'est si beau que son pays".

Melle Patenaude et Melle Hamel nous firent goûter de délicieuses romances. Melle Marchetti remporta un beau succès dans son chant italien.

Un mot des paniers. Ils étaient délicatement travaillés et d'une originalité surprenante. Certains étaient des petits chefs-d'oeuvre de bon goût et de travail. Et la manière dont ils s'enlevèrent à l'enchère le prouvent.

La salle avait été joliment décorée et avait un air de fête. Avant la fin de la séance, le R. P. Curé et M. Collon adressèrent la parole.

COUVENT DETRUIT PAR LE FEU A QUEBEC

Le couvent des Soeurs Grises est pour la troisième fois détruit par le feu. La police sauve une vieille religieuse paralysée.

Québec, 20.—Un incendie a éclaté à midi dans le couvent des Soeurs Grises, compris entre les rues Des Glacis, Richelieu, Saint-Eustache et Olivier, causant des dommages importants et détruisant l'église qui s'y trouve attachée.

La première alarme fut sonnée à midi et vingt minutes. Peu après une seconde suivait, puis une troisième. Elles amenaient sur le théatre de l'incendie toute la brigade de la ville.

L'incendie origina dans la cuisine où l'on nettoyait des vêtements avec laide de la benzine. Quelqu'un frotta une alumette. les vapeurs de benzine s'enflammèrent. L'incendie était allumé. Par le trou de l'élévateur, les flammes grimpèrent rapidement au toit de l'église qui en quelques minutes ne fut plus qu'une masse de flammes ardentes.

Deux heures durant, les flammes exercèrent leurs ravages à l'intérieur. Vers deux heures et quart, elles percèrent le toit et s'élançant à plus de trente pieds dans les airs allèrent lécher le pied de la statue du Sauveur qui surmonte le beffroi de l'église. Dès le commencement de l'incendie, tous les habitants du couvent le quittèrent et se mirent en sûreté dans les maisons avoisinantes. Puis l'on procéda au sauvetage du mobilier.

Vers deux heures et demi, le policier Gauthier et un jeune homme crurent voir une soeur dans une chambre qu'envahissait la flamme. Ils s'élancèrent dans le brasier, pénétrèrent dans la chambre et y trouvèrent une vieille religieuse infirme qui n'avait pu s'échapper avec les autres. Ils l'emportèrent par les escaliers et la transportèrent dans une maison avoisinante de la rue Olivier. Plusieurs peintures de grandes valeurs ont été sauvées mais toutes celles qui se trouvaient dans l'église sont une perte totale.

OCCASION

Automobile à vendre ou à échanger pour du terrain. S'adresser Boite Postale 120 Saint-Boniface.

Journaux Francais

Désire acheter Nos. séparés et collections de journaux de langue française publiés dans l'Ouest Canadien. Ne rien envoyer avant l'avoir écrit à

HENRY TILLMAN,
Saint-Lazare, Man.